

Rezé

MAGAZINE

N°84

Avril - Mai - Juin

2004



Le bilan des conseils
consultatifs, p. 27

**Animation
de la ville**

Cap sur les événements

Budget 2004

Investissements à la hausse

Culture

Claude Chabrol : ça tourne !

P23-2004-84

Océane
centre commercial

E.LECLERC

**PRÊT À PORTER
CHAUSSURES - MAROQUINERIE**

Prêt-à-porter homme
Prêt-à-porter homme/femme
Prêt-à-porter femme
Prêt-à-porter femme
Prêt-à-porter femme
Prêt-à-porter femme
Lingerie
Street-wear
Vêtements enfants
Articles de sport
Vêtements et chaussures enfants
Chaussures
Maroquinerie

CAFÉ - RESTAURANT

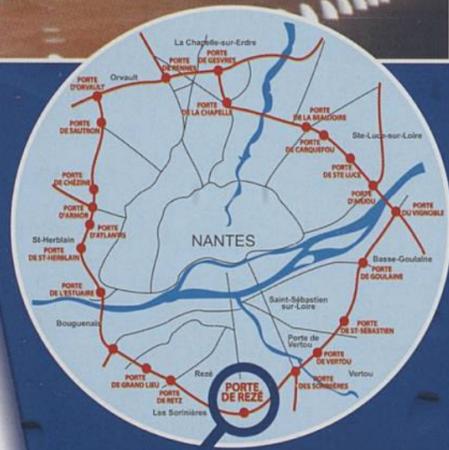
Bar
Bar-brasserie
Salon de thé
Cafétéria
Crêperie
Restaurant

SERVICES

Presse - Loto - Carterie
Développement photo
Leclerc voyage
Banque
La Poste
France Télécom
Cordonnerie/multi-service
Pressing
Manège enfants
Espace enfants - Garderie
Espace Culturel

PARFUMERIE - BEAUTÉ - SANTÉ

Parfumerie
Senteurs de Provence
Bijouterie Joaillerie/Montres
Optique
Pharmacie
Parapharmacie
Salon de coiffure mixte
Salon de coiffure mixte
DÉCO
Encadrement
La vie de château



Sortie 49

P 1500 PLACES

BB conseil - RCS : 433 478 856

PÉRIPHÉRIQUE SUD Sortie 49 PORTE DE REZÉ
Tél. 02 51 11 51 11
Ouverture du lundi au samedi de 8H30 à 21H



É D I T O R I A L

Conseils de quartier : c'est positif

Le premier cycle de 2 ans s'achève et l'évaluation qui en a été faite (1) montre que les participants en ont globalement apprécié le fonctionnement : un grand nombre de membres, dont les motivations sont d'ailleurs diverses, veut poursuivre sa participation.

Nous allons donc renouveler ces instances de concertation au cours du second semestre 2004 et je vous invite dès maintenant à poser votre candidature (lire page 28). En effet, à côté de ceux qui veulent prolonger leur participation, nous ferons une large place à de nouveaux membres, désireux de contribuer à l'évolution de leur quartier.

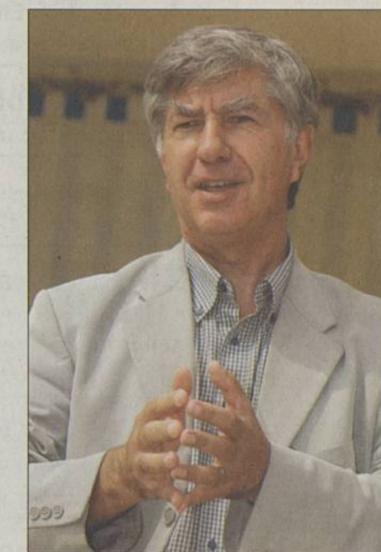
Avec ces conseils, nous voulions aller plus loin dans la relation avec la population qui, au-delà d'une présence importante aux réunions publiques des quartiers, veut s'intéresser et participer aux décisions locales.

Fin 2004, nous monterons ensemble une marche supplémentaire avec l'ouverture d'une « Maison des projets » au rez-de-chaussée de l'Espace Diderot. Accessible à tous les Rezéens, ce lieu aura une vocation d'information et d'échange. On pourra y retrouver les chantiers et les actions menés par la municipalité et évoqués dans la presse, les infos données en réunions publiques et dans les conseils de quartier. Cela permettra à chacun d'en prendre connaissance dans les détails et d'exprimer un avis.

Pour que vous participiez à l'évolution de notre ville et vous donner les moyens d'exercer pleinement votre citoyenneté, il est primordial de vous informer régulièrement et de vous associer aux projets en cours.

Gilles Retière, Maire.

(1) Cette enquête dont les principaux résultats sont donnés page 28, a été réalisée par un cabinet de sociologues nantais (GERS). Elle a été présentée à l'ensemble des conseils consultatifs et à la presse en mars.



6 et 7 AGENDA

Les rendez-vous culturels

10 CULTURE

Claude Chabrol : ça tourne !

11 à 13 CONSEIL MUNICIPAL

Budget 2004 : investissements en hausse

14 et 15 URBANISME

Les maisons innovantes de la Piroterie

16 ÉCONOMIE

Ce qui bouge dans l'économie

17 à 19 ENVIRONNEMENT

La nature préservée des prairies de Sèvre

21 à 25 DOSSIER

Événements : un atout pour la ville

27 LOISIRS

Voyager avec l'ARPEJ-Rezé

28 et 29 DÉMOCRATIE LOCALE

- L'expérience concluante des conseils consultatifs
- L'actualité dans les quartiers

30 et 31 POLITIQUE

Expression des groupes du conseil municipal

33 BANDE-DESSINÉE

Rezé les couleurs se prépare

34 MOTS FLÉCHÉS

L'histoire de Rezé

Couverture : la fête au moment des Régates de Trentemoult

Retrouvez Rezé-Magazine sur le site web :
www.mairie-reze.fr

Adressez votre courrier électronique à :
administration@mairie-reze.fr



Responsable de la publication : Dominique Mérel - Première adjointe
 Directeur de la communication : Jacques Lamy
 Rédacteur en chef : Dominique Robin
 Photos : Thierry Mézerette
 Mots fléchés : Philippe Imbert
 BD : Éric Le Brun
 Ont participé à ce numéro : Anne Mathieu, Vanessa Ripoché, Laurence Couvrant.
 Maquette : Le Square Deshoulières
 Impression : La Contemporaine.
 Régie publicitaire : GECOP.
 Tirage : 20 000 exemplaires
 Contact Rezé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159
 44403 Rezé Cédex - 02 40 84 43 00
 Imprimé sur du papier recyclé Cyclus fabriqué à 100 % à partir de vieux papiers.

T R A V A U X

La crèche Cassin s'agrandit

Afin de faciliter le rangement des jeux d'extérieur et aménager un coin jardinage, un local sera réalisé en extension du bâtiment existant. Un sas fera la liaison entre l'aire de jeux et la crèche. Début des travaux en avril, pour 4 mois. Coût : 32 000 € ■

**Réhabilitation de l'église St-Pierre**

Le programme de rénovation de l'église - édifée en 1863 et devenue bâtiment municipal en 1905 - se poursuit avec des travaux destinés à consolider les structures des verrières de la nef. Coût : 100 000 € ■

Réduire la vitesse rue de la Maillardière...

Réduire la vitesse est l'objectif principal des travaux qui ont lieu de mars à septembre rue de la Maillardière, sur une section de 200 m entre la rue de la Verrerie et, au sud, la limite du bâti bordant la voie : création de deux mini-giratoires et d'un pincement avec circulation alternée. Coût de l'opération : 420 000 € ■

... et rue de la Galarnière

De nouveaux aménagements auront lieu au printemps rue de la Galarnière, entre les rues de la Cadoire et de la Chesnaie : insertion de bandes cyclables, pincements... L'objectif est de continuer à sécuriser le parcours des deux roues et de limiter la vitesse des véhicules. Coût global : 530 000 € ■

Autres travaux de voirie

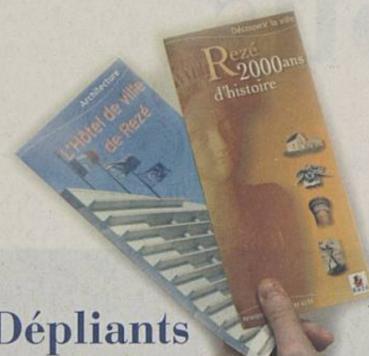
La rue Robert Schuman a été prolongée de 150 mètres - derrière le gymnase Arthur Dugast en construction - afin de relier la rue de la Bauche-Thiraut. Coût : 245 000 €. Une bande cyclable a été aménagée rue **Siméon Foucault**. Le profil de la voie a été remanié avec création d'un trottoir d'un côté et d'une bande de stationnement de l'autre. Coût : 170 000 €. Destinés à améliorer la sécurité et le confort des piétons, les travaux réalisés rue **Maurice Jouaud**, entre l'avenue du Mont-Blanc et la rue de la Classerie, devaient être achevés fin mars. Coût : 442 000 €. Sur la RN 137, de nouvelles opérations de voirie sont engagées depuis la mi-janvier et jusqu'en octobre pour un coût de 1,6 M€ (Rezé-Magazine n°83). Sont concernés : le carrefour de la place de la Carrée, la rue Sauvestre, la place des Droits de l'Homme. Rue **Pierre Douillard**, les réseaux aériens de EDF et de France Télécom ont été effacés, la chaussée a été refaite et le caniveau en pavé restauré. Coût : 60 000 €. A noter : toutes ces opérations sont financées par Nantes Métropole ■



VILLE PRATIQUE

Dépliants sur l'histoire de Rezé et l'Hôtel de Ville

Deux nouveaux dépliants édités par la Ville sont disponibles en mairie et consultables sur www.mairie-reze.fr. L'un présente 2 000 ans d'histoire de Rezé, de sa fondation par les Romains à la construction des « Folies » du XVIII^e siècle. Un résumé de l'histoire de la ville... L'autre est consacré à l'Hôtel de Ville. L'histoire de sa construction est rappelée et Alessandro Anselmi, architecte lauréat du projet, donne des clés pour mieux appréhender les formes adossées du bâtiment. Un autre dépliant sur « les prairies de Sèvre », récemment édité, est à découvrir page 17 ■

**Nouvelles règles d'indemnisation du chômage**

Les nouvelles règles d'indemnisation du chômage - mises en place par le Gouvernement et qui ont fait l'objet d'un vœu de protestation du conseil municipal - ont eu pour effet de supprimer les droits aux Assedic de nombreux demandeurs d'emploi. Dans ce contexte, ces derniers peuvent faire valoir leurs droits à l'Allocation spécifique de solidarité (ASS). Il doivent en faire la demande auprès des Assedic (11 r la Galetière, St-Sébastien ; 08 11 01 01 44 ; 08 90 642 642).

En cas de notification de rejet de l'ASS et sous conditions de ressources, ils peuvent prétendre au RMI (Revenu minimum d'insertion). Pour ce faire, il convient, pour les personnes seules de s'adresser au Centre communal d'action sociale, en mairie de Rezé (02 40 84 45 41) ; pour les couples avec ou sans enfants, de contacter l'un des trois centres médico-sociaux : Mahaudières, 3 pl M. Pagnol (02 40 75 52 00) ; Jaunais, 47 r Pitre Athènes (02 40 75 49 50) ; Trois Moulins, 12 r des Déportés (02 40 75 85 36) ■

**Amélioration de l'acoustique à la médiathèque**

Le système de climatisation est à l'origine de gênes sonores. Des travaux d'insonorisation seront réalisés entre juin et août. Ils permettront de mieux réguler l'air froid pulsé. Coût : 215 000 € ■

Gymnases : nouveaux revêtements de sol

Le gymnase des Cités Unies va être doté d'un nouveau revêtement de sol compatible avec la pratique par les associations du roller (section « vitesse ») et du roller-hockey. Le gymnase de l'Ouche-Dinier va, lui aussi, bénéficier d'un nouveau revêtement de sol qui permettra aux élèves scolarisés à proximité d'y faire du roller. Coût global des travaux, programmés entre juin et septembre : 240 000 € ■

**Un bar plus grand au stade Léo Lagrange**

Les travaux ont débuté en février et seront achevés pour le tournoi international cadets de football (du 9 au 11 avril, lire page 23). L'extension se fait avec un préau réalisé dans le prolongement du bâtiment existant. Coût : 46 000 € ■

Modification de tarifs

Piscine - Considérant que les tarifs n'ont pas évolué depuis 2002 et qu'il s'agit de les simplifier, une augmentation de 2,60 % a été décidée en 2004. **Bibliothèques** - Les tarifs sont eux aussi réévalués : 9 € au lieu de 8 € (Rezéens et plus de 18 ans scolarisés à Rezé) et 18 € au lieu de 16 € (personnes hors Rezé et non scolarisées sur la commune) ■

Zones bleues et stationnement**2 000 contraventions en 2003**

1 585 procès verbaux ont été dressés par les agents municipaux chargés de la surveillance du stationnement et 438 par la Police. Les 3/4 pour non respect de la zone bleue. Ces chiffres sont à mettre en rapport avec la campagne menée dès l'automne 2002 contre le stationnement anarchique, principalement rues Jean Fraix, Jean-Baptiste Vigier, Victor Hugo, Louise-Michel, Pierre Brossolette et Jules Laisne. Aux actions de sensibilisation et à l'apposition d'avertissements sur les pare-brise avait succédé une phase

de verbalisation : 487 amendes de 35 € ont été données sur ces seules rues. Si une nette amélioration du stationnement a été constatée, il reste encore quelques points à régler, notamment rue Victor Hugo, côté place du 8 Mai, où des bornes empêchant le stationnement seront installées. Une campagne de sensibilisation doit être menée rue Jean-Baptiste Vigier, ainsi que rues Gendron, Boutin, Zola et Luther King. Une zone bleue concernant une dizaine de places sera aménagée place de la Renaissance ■



Les rendez-vous des Rezéens

Concerts

Denis Colin et les Arpenteurs.

Aux membres de ce trio se joignent ici des personnalités du monde du jazz, des musiques traditionnelles et improvisées : le guitariste Camel Zekri et les violonistes Guillaume Roy et Régis Huby. En partenariat avec le Pannonica.

Vendredi 23 avril à 20 h 30, théâtre municipal.

Stradivaria et L'Éventail : « Le Ballet de l'Amour Malade ».

Une petite comédie, dialoguée et chantée par l'amour, le temps, le dépit et la raison, introduira le ballet qui réunira seize danseurs avec trois chanteurs, deux acrobates, un marionnettiste et Stradivaria. En partenariat avec le Printemps des Arts, la MCLA et Stradivaria.

Mardi 11 mai à 20 h 30, cité des Congrès, Nantes. ARC.



Les Têtes Raides

Vendredi 28 mai à 20 h 30, Halle de la Trocardière. ARC.

Aria Voce : « Messe de requiem & motets de Pierre Boullier ».

Après une exploration rigoureuse des répertoires italiens et allemands, Aria Voce élargit son « croissant » baroque en abordant les rives de la musique française.

Mardi 8 juin à 20 h 30, église Saint-Paul.

Rencontres musicales de la Balinière.

Gratuites et accessibles à tous, ces Rencontres s'inscrivent dans une démarche d'information et de formation du public.

Toutes les rencontres ont lieu au centre musical, 24 rue de la Balinière, le samedi à 18 h. Renseignements au 02 51 70 78 14.



Jeune public

« Drôle d'ami » par la Cie « Sac à Dos ».

Une souris qui grignote un livre... Une bouche gourmande, une main protectrice, des pieds sauvages, un nez bouché, une paire d'oreilles mélomanes, deux yeux qui

rêvent... Ce spectacle sans parole est un voyage onirique et initiatique dans le monde sensoriel.

Mercredi 12 mai à 10 h, 15 h et 18 h, salle du Seil. ARC.

Théâtre

« Le fait d'habiter Bagnole » par la Cie Eulalie

Texte de Vincent Delerm. Mise en scène de Sophie Lecarpentier. Un homme et une femme sont assis dans un restaurant. De cette conversation, nous n'entendons pas un mot. Seules les pensées s'entremêlent. Quiproquos et malentendus créent une dramaturgie singulière et drôle.

Vendredi 30 avril à 20 h 30, théâtre municipal.

« menteur », de et avec Yannick Jaulin.

C'est l'histoire de Papo Raguénat, Olivier Brenot, P'tit Luc, tricheurs sincères et fameux menteurs. C'est aussi l'histoire d'un artiste, orfèvre du conte, traqueur de mirages et de faux-semblants.

Vendredi 7 mai à 20 h 30, Théâtre municipal.

Renseignements

Centre musical de la Balinière, 24 rue de la Balinière, 02 51 70 78 10.

ARC, centre musical de la Balinière.

Billetterie : 02 51 70 78 00. La BaraKaSon-CSC Château, allée du Dauphiné, 02 51 70 75 75

Événements

« L'invitation à Rezé »

Depuis 1990, Rezé s'invente et s'imagine sous la plume des auteurs invités en résidence pour la « Nuit de l'écriture ». A l'occasion de la parution d'un ouvrage rassemblant les textes produits entre 1999 et 2003, la médiathèque Diderot a eu l'idée de réunir leurs auteurs. Ont répondu présents à cet événement, organisé par la Ville de Rezé avec le soutien de la DRAC et la participation de l'ARC : Yaël Hassan, Pierre Bordage, Guillaume Guéraud, Isabelle Pinçon, Michèle Desbordes, Michel Robert, Valérie Zénatti, Yvon Le Men, Éric Pessan et Sylvie Gracia.



En même temps que sera présenté le tome 3 de « L'invitation à Rezé », retrouvez les auteurs le vendredi 23 avril à 18 h à la médiathèque. Ce même jour à 20 h, au théâtre municipal, Yvon Le Men sera en 1^{re} partie du concert de « Denis Colin et les Arpenteurs » pour une lecture de poèmes inspirés des rivages bretons et de récents voyages africains. Samedi 24 avril à 15 h à la médiathèque, rendez-vous

avec les écrivains qui parleront d'un livre qu'ils ont aimé. De quoi repartir avec plein d'idées de lecture ! Ce même samedi à 17 h, Galerie de l'Espace Diderot : lectures d'auteurs avec Michèle Desbordes, Éric Pessan, Isabelle Pinçon et Christine Bertocchi.

• Les 23 et 24 avril ; entrée libre, dans la limite des places disponibles ; renseignements au 02 40 04 05 37.

De la bouche à la page...

Sucré, salé, acidulé, amer... Tous les goûts sont dans la... littérature ! Manifestation organisée par la Médiathèque Diderot et le service municipal de la Petite Enfance.

Au menu, samedi 17 avril à 16 h 30 et mercredi 28 avril à 11 h, Galerie de l'Espace Diderot (sur réservation) : spectacle de théâtre et de marionnettes par la Cie Mozaïk, pour les 0-5 ans.

Vendredi 30 avril à 20 h, Galerie de l'Espace Diderot (entrée libre dans la limite des places disponibles), pour les adultes : le thème de la nourriture, des aliments, de la gourmandise est récurrent dans la littérature enfantine, venez déguster les contes de Jean-Pierre Quirion, suivis d'une table ronde animée par Marie-Jane Gateau-Chauvin, du service municipal de

la Petite Enfance, et avec la participation de Brigitte Moret, professeur à l'école des éducateurs de jeunes enfants de Nantes.

Du 15 au 30 avril, expositions : « A petits pas contés » (toucher, sentir, écouter, manipuler des histoires sur le sommeil, les doudous, les câlins, pour les plus petits ; sur la colère, le corps, les objets, pour les plus grands) ; « Croqu'entine du bout de la langue » (les aliments s'exposent pour s'initier et réfléchir à l'alimentation et à la santé des tout petits). Entrée libre. Et tout au long de la manifestation, les bibliothécaires proposent une sélection de livres sur le thème de l'alimentation.

• Du 13 au 30 avril, médiathèque Diderot ; renseignements, réservation : 02 40 04 05 37.

Rezé les couleurs

La 2^e édition de Rezé les couleurs, les 19 et 20 juin, se prépare. Principe de la fête ? Favoriser la convivialité et les relations de bon voisinage en suscitant des pique-niques de rue, en invitant chacun à habiller son quartier de la couleur qui lui a été attribuée :

Pont-Rousseau : rouge Château : orange
La Houssais : vert Jaunais-Blordière : violet
Trentemoult-Rezé-Centre : bleu Ragon : jaune

Un grand rassemblement festif est prévu le soir du 19 juin, entre la Place des Martyrs et la Place Sémard avec des spectacles de danses, des ateliers de maquillage, des concerts, des fanfares pour les enfants (programme communiqué dans un Rezé-Infos).

• Les 19 et 20 juin ; pour ceux qui souhaitent organiser un pique-nique, barrer une rue : accueil mairie, 02 40 84 43 84 ; pour les associations ayant un projet : service Sport et vie associative, 02 40 84 45 30 ; Si vous souhaitez organiser un pique-nique, un défilé... prévenez la Ville par courrier ou par courriel. Vos initiatives seront relayées sur www.mairie-reze.fr



2 048 demandeurs d'emploi

Fin janvier, la Direction régionale de l'ANPE a publié les chiffres du chômage sur la commune. Le nombre de demandeurs d'emploi s'élevait, à cette période, à 2 048. La majorité de ces personnes a entre 25 et 49 ans et recherche un emploi depuis moins d'un an. Les catégories professionnelles les plus recherchées sont liées au commerce et aux services aux personnes. C'est aussi dans ces deux secteurs que les offres sont les plus nombreuses. **Plus d'infos sur www.mairie-reze.fr** ■

Place Sarrail : procédure relancée

Le Conseil d'État a tranché : la communauté urbaine doit relancer la procédure d'appel d'offres du chantier de la place Sarrail. Les travaux, qui devaient être initialement engagés en 2003, pourraient débiter fin 2004 (il reste à coordonner ce chantier avec celui de la ligne 4 de transports publics afin de limiter l'impact sur la circulation).

En effet, l'été dernier, alors que les travaux allaient être lancés, une entreprise faisait un recours contre la procédure de passation des marchés publics du chantier. Ayant obtenu gain de cause auprès du Tribunal administratif, les travaux étaient reportés. Nantes Métropole, maître d'ouvrage, déposait alors un recours auprès du Conseil d'État. Début février, celui-ci a confirmé la décision du Tribunal administratif : la procédure d'appels d'offres doit être relancée ■

Du solaire pour le scolaire



L'association « Juley, enfants du Ladakh » a pour objectif de faire fonctionner avec de l'énergie solaire l'équipement informatique d'une école dans la vallée de la Nubra, au Ladakh. Cette région est située en Himalaya, au nord du Cachemire. Pour lui permettre de mener à bien son projet, programmé cet été, une subvention exceptionnelle de 3 000 € a été accordée en 2004 à l'association. Renseignements : 02 40 32 89 53 ; juley@tiscali.fr ■

Un nom pour la communauté urbaine

Le nom de « Nantes Métropole » a été retenu pour identifier la communauté urbaine de Nantes. Selon son président, Jean-Marc Ayrault, cette nouvelle appellation permettra à l'entité intercommunale de « mieux se faire connaître, de mieux affirmer sa dimension et ses ambitions, et de se positionner parmi les grandes agglomérations françaises et européennes ». Il s'agit aussi de passer d'une image trop administrative à celle d'un projet partagé sur le territoire. Une charte graphique déclinée par un nouveau logo - dont les couleurs, les typographies et le visuel ont été soigneusement étudiés - accompagne la mise en place de cette identité ■



Sortie de l'Éklektic 5



Chaque année, la BaraKaSon produit l'Éklektic. Ce CD symbolise l'aboutissement d'un accompagnement pédagogique sur les techniques d'enregistrement en studio de jeunes groupes ayant participé à l'opération « Premières Scènes ».

Pour cette 5^e édition, ils se nomment : Abrakadabronx, Electrod, Misstrip, Opéra, Red Stewpot et Zel. Sorti en mars, le nouvel Éklektic bénéficie, cette année, d'une plage CD-Rom avec des extraits de concerts, ainsi que des fiches d'infos sur les groupes. Pressé à un millier d'exemplaires, le support permet aux artistes de faire leur promotion : programmeurs, presse, radio, associations. Une centaine de disques est distribuée à chaque groupe. L'Éklektic 5 est disponible à la BaraKaSon pour la modique somme de 8 €. Tél. 02 51 70 75 75 ■

Un diagnostic sur la consommation d'énergie

La Ville de Rezé s'est engagée dans une politique de développement durable. Une trentaine d'actions a été mise en œuvre et formalisée dans un « Agenda 21 ». Parmi ces actions : la réalisation d'un diagnostic sur les consommations d'énergie, une idée qui avait été émise en mars 2002 par le Conseil économique et social communal. Il s'agit d'analyser 64 bâtiments communaux du point de vue de leurs performances énergétiques, d'identifier et de hiérarchiser les mesures d'économie à réaliser, aussi bien en terme de fonctionnement que de travaux. L'objectif est d'aboutir à une baisse des consommations (chauffage, éclairage, matériels...) et des coûts ■

A l'Ouche-Dinier, un nouveau restaurant scolaire



Après huit mois de travaux et de fermeture, le restaurant scolaire de l'Ouche-Dinier a réouvert en début d'année. Le self a été mis aux normes

(19 000 repas servis au cours de l'année scolaire 2002/2003). Une rampe d'accès et un sanitaire pour handicapés ont été créés. Le personnel du restaurant a choisi les couleurs des sols et le nouveau mobilier. Les locaux ont été agrandis pour répondre à une hausse régulière des effectifs : 150 enfants cette année, contre 130 en moyenne entre 1999 et 2002. A noter : c'est le 10^e restaurant scolaire construit ou réhabilité en 9 ans. Coût total de l'opération : 473 000 €. Lire le dossier de presse sur www.mairie-reze.fr ■

Question à une élue



Rezé-Magazine : fin 2003, la municipalité a distribué en boîte à lettres un questionnaire sur la situation des personnes âgées. Quels étaient les objectifs de cette démarche et quels sont les premiers enseignements ?

Réponse : Joëlle Patron, conseillère municipale chargée de la santé et des personnes âgées.

Attentive au vieillissement de la population rezéenne - la commune compte 8,4 % de Rezéens de plus de 75 ans - la municipalité a souhaité, suite à la canicule de l'été dernier, faire le bilan des prestations offertes aux personnes âgées désireuses de rester à leur domicile dans de bonnes conditions. Nous sommes particulièrement préoccupés par celles qui ne bénéficient d'aucun suivi et nous éprouvons des difficultés à les repérer. C'est pourquoi ce questionnaire a été adressé à chaque famille. Il s'agissait pour nous de mieux situer les personnes isolées et susceptibles de se trouver en grande difficulté lorsque les conditions climatiques deviennent extrêmes.

Au 15 février, 500 questionnaires nous étaient revenus. Il est encore trop tôt pour que nous en ayons une analyse complète. Nous en saurons plus fin mai. Mais il y a déjà un point positif à notre démarche puisque plusieurs personnes ont pris contact avec le service municipal de la Santé et des personnes âgées pour nous signaler le cas de personnes vraiment isolées dont nous n'avions pas connaissance. Pour les aider à rompre cette solitude et à faire face à des problèmes éventuels de grande dépendance, le service municipal propose toute une gamme de prestations, en coordination avec les infirmières du secteur libéral et médico-social : aide et soins à domicile, télé alarme, portage de repas (cette prestation a connu une augmentation de 13 % en 2003). Le service peut aussi transmettre des informations et des conseils à des personnes soucieuses d'apporter une aide à leur entourage.

Pour que notre société soit plus solidaire, je souhaite que tout le monde prenne conscience qu'il est important de donner à nos aînés toute la place qui leur revient.

Sur le terrain des Bourderies

Un projet de pôle social



Les écoles du département qui forment des travailleurs sociaux⁽¹⁾ envisagent de se regrouper sur le terrain des Bourderies, en face de la Maison Radieuse, afin de faire face à une augmentation du nombre d'étudiants

et un manque de locaux : l'ENSO accueillera bientôt 180 élèves contre 90 à la rentrée précédente. La situation promet d'être complexe puisque les étudiants se partagent déjà entre trois sites et que des bâtiments modulaires ont été installés. Outre le fait de pouvoir

disposer de nouveaux équipements (accueil unique, amphithéâtre, centre de documentation), le projet offrira aussi aux futurs professionnels, amené à travailler ensemble sur le terrain, de mieux se connaître.

Les études de faisabilité sont possibles grâce à une aide de l'État de 300 000 €, attendue dans le cadre du contrat État-Région. La Ville de Rezé soutient le projet, en mettant gratuitement à disposition 2 hectares de terrain. Plus d'infos sur www.mairie-reze.fr ■

(1) L'ENSO (École normale sociale de l'ouest), rue Ch. Perrault, forme des assistants sociaux. Des locaux ont été installés provisoirement rue du Genétais. L'IFRAMES (Institut de formation et de recherche et d'animation des métiers éducatifs et sociaux), dans le château de la Classerie, forme des éducateurs spécialisés et des moniteurs éducateurs. Le CFEJE, rue St-Jacques à Nantes, est le Centre de formation des éducateurs de jeunes enfants. Le CEFRAS (Centre de formation et de recherche à la relation d'aide et de soin), situé à Nantes et Rezé, forme des auxiliaires de vie sociale et des aides médico-psychologiques.

Floralies internationales

Rezé et les fleurs aventureuses

Conçue sur le thème des « Fleurs d'aventure », la 9^e édition des Floralies internationales de Nantes promet un spectacle et un dépaysement total auquel s'associe la Ville de Rezé. En effet, le service des Espaces verts, pour la partie conception et montage d'un stand de 176 m², ainsi que la Direction de la maintenance du patrimoine bâti (DMPB), en ce qui concerne la réalisation et l'installation d'un ponton, sont investis dans cet événement. L'espace mis en scène confrontera la végétation locale à des plantes

exotiques, dont on trouve néanmoins trace sur la commune : palmiers (Trentemoult), etc. Les visiteurs circuleront sur un ponton de bateau, installé en surplomb du stand, et pourront balayer leur regard d'une rive exotique à une rive de bord de Loire.

Le stand de la Ville sera visible dans le Grand Palais, niveau 2, de 8 h 30 à 23 h. Floralies internationales, du 7 au 17 mai, Parc des Expos de la Beaujoire, Nantes. Tél : 02 40 41 58 60 ; www.comite-des-floralies.com ■



Le nouveau film de Claude Chabrol, « La demoiselle d'honneur », a été réalisé dans un pavillon de la rue Vigier.

Pierrot, la statue ! », « Et le portique, t'y penses... Ce soir de février, une vingtaine de personnes s'affaire dans le jardin à l'atmosphère délibérément irréaliste d'un pavillon de la rue Jean-Baptiste Vigier, sur lequel l'équipe du nouveau film de Claude Chabrol a jeté son dévolu. Casquette vissée sur le crâne, cigare au coin de la bouche et viseur à portée de main, le nouveau patron des lieux veille discrètement à la manœuvre avant de rentrer quelques minutes se mettre au chaud. A l'intérieur, Eduardo Serra, son chef-opérateur, l'attend patiemment. Dans quelques jours, cet habitué des films de Patrice Leconte doit s'envoler pour Los Angeles : il est nommé aux Oscars pour sa collaboration sur le film « La jeune fille à la perle », sorti en France début mars.

Une première en région nantaise

Pendant ce temps, dans le jardin, la mise en place se poursuit. Cécile, 1^{re} assistante, lance la répétition de la première scène tournée ce soir-là. « C'est ma fille, enfin elle avait trois ans quand j'ai rencontré sa mère », confie Claude Chabrol, pour qui le cinéma est une histoire de famille : Aurore et Mathieu, la femme et le fils du réalisateur, travaillent aussi sur « La demoiselle d'honneur ». L'une est scripte, l'autre fait la musique du film.

« Dans l'équipe de tournage, j'ai déjà travaillé avec tout le monde », souligne Claude Chabrol. Question de fidélité et de plaisir partagé. Il n'y a qu'à voir l'ambiance de tournage, à la fois sérieuse et détendue. A l'extérieur du pavillon, par exemple, entre un café et une chanson de Cloclo, on se réchauffe comme on peut ! « Travailler avec Chabrol, c'est

16 JOURS DE TOURNAGE

Chabrol fait sa « demoiselle »



Aurore Clément, Claude Chabrol, Benoît Magimel et Laura Smet (en médaillon) sur le tournage du film.

toujours convivial », lâche un technicien. Réponse de l'intéressé : « On n'est jamais sûr que le film soit bon, alors si en plus on doit se faire ch... sur le tournage ! ».

A quelques pas de là, dans une maison située juste en face du pavillon et louée elle aussi pour l'occasion, ont été installées les loges des acteurs, les costumes, etc. « C'est vraiment très pratique », concède Thierry Magnez, le régisseur général. « Si notre choix s'est porté sur ce site, c'est qu'il répondait à plusieurs de nos contraintes : proximité de la mer, circulation intéressante à l'intérieur du pavillon, cuisine suffisamment grande, chambre à l'étage qui donne sur le jardin... ».

Pour le réalisateur, qui n'habite pourtant pas très loin, à côté d'Angers, le fait de tourner en région nantaise est une

première et il ne le regrette pas. « Je préfère travailler en Province qu'à Paris et dans des lieux authentiques plutôt qu'en studio. Et puis l'accueil des gens a été très chaleureux » ■

A Trememoult aussi

Deux autres sites rezéens étaient inscrits au planning de tournage : mi-février pour un « travelling » entre le pont des Trois Continents et Trememoult (12 ans après « La Reine Blanche » de Jean-Loup Hubert), puis le 15 mars pour des prises de vues quai Marcel Boissard et à l'intérieur de la pizzeria « Le Roquoï ». Rezé n'est pas la seule commune de la région concernée par le tournage du film, puisque des scènes ont aussi été réalisées à Nantes, aux Sorinières, à la Chapelle-Sur-Erdre, à Pornic et, pour la scène du mariage, à Orvault ■

BUDGET 2004

Le 30 janvier, le conseil municipal a voté un budget de 57,86 M€.

Le montant annuel des investissements augmente d'un tiers sans évolution des taux des impôts locaux.

Investissements en hausse

Deux temps ont présidé au vote du budget. Le conseil municipal s'est d'abord réuni le 19 décembre pour débattre de la stratégie financière et de la politique d'investissement à adopter. Sur le plan fiscal, deux orientations ont alors été présentées : le maintien des taux d'imposition ou leur augmentation, de 1,5 % pour la taxe d'habitation et de 0,5 % pour le foncier bâti. « Dans les deux cas de figure, le volume d'investissement envisagé serait de 7,5 M€ par an en moyenne jusqu'en 2008, le montant de l'emprunt servant de variable d'ajustement », a pu expliquer l'adjoint aux Finances, Alain Coutant-Nevoux.

La deuxième étape a eu lieu lors du conseil municipal du 30 janvier. Taux d'imposition, subventions, budget... Cette fois, les élus devaient trancher. C'est finalement la première orientation (maintien des taux : voir l'encadré ci-contre) qui a été votée. En choisissant de stabiliser la pression fiscale, malgré le désengagement pro-



gressif de l'État ⁽¹⁾, la Ville maintient ses principaux équilibres financiers « grâce à l'optimisation de ses outils de gestion : feuille de route des investis-

sements, comptabilité analytique, gestion de trésorerie ».

Le remboursement, l'an dernier, d'un emprunt de 2 M€ contracté en 1988 et utilisé pour la construction d'équipements publics (Hôtel de Ville, Médiathèque, Halle de la Trocardière...) a contribué à diminuer la dette. Celle-ci passe de 38 à 20 M€, dégageant un auto-financement et donc une marge de manœuvre financière plus importante. Une bonne nouvelle : les négociations menées par le Maire auprès de la communauté urbaine pour une répartition plus équitable du produit de la taxe professionnelle ont porté leurs fruits : le montant de la dotation de solidarité communautaire est en hausse de 16,49 %. Quant à l'attribution de compensation versée par Nantes Métropole, elle est de 4,8 M€.

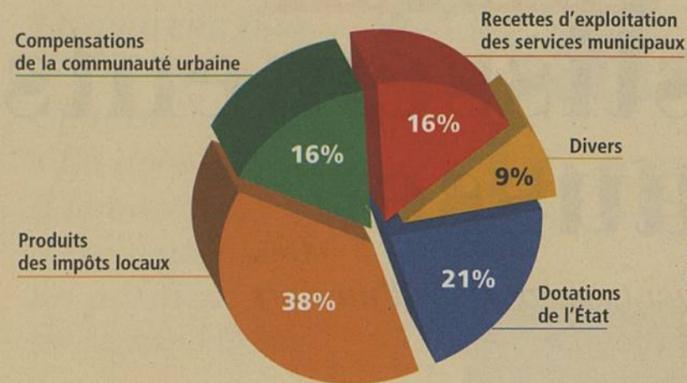
Suite >>>

Impôts locaux Pas d'augmentation des taux

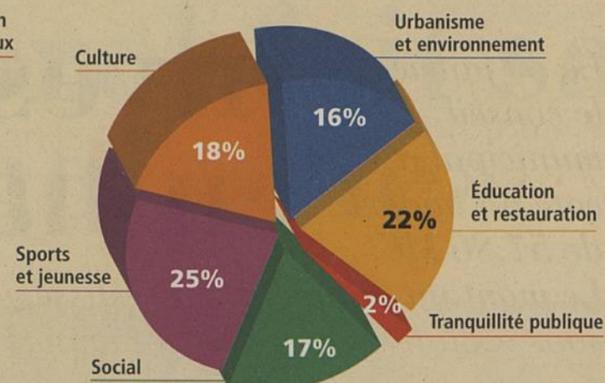
Le produit fiscal nécessaire pour équilibrer le budget s'élève à plus de 13 millions d'euros après déduction des compensations de taxe professionnelle, de taxe d'habitation et de taxe sur le foncier bâti. Le maintien pour 2004 des taux de la taxe d'habitation (21,05 %) et des taxes foncières (25,37 % pour le foncier bâti, 54,39 % pour le foncier non-bâti) au niveau de 2003 permet d'obtenir ce produit fiscal. Une augmentation de 1,5 % des bases d'imposition a par ailleurs été décidée par l'État dans le cadre de la loi de Finances 2004. En 2003, compte tenu de leurs revenus, 14 % des Rezéens étaient totalement dégrévés de la taxe d'habitation et 56 % en étaient partiellement dégrévés ■



Recettes (36,880 M€)



Dépenses* (31,960 M€)



* Hors autofinancement et hors dette

Interventions dans tous les secteurs

Outre la pérennisation de huit emplois-jeunes dont les contrats sont arrivés à échéance, le budget 2004 va permettre d'engager de nombreux travaux et d'accroître les services à la population. Les dépenses d'investissements sont en effet autorisées jusqu'à hauteur

de 9,185 M€, tandis que les dépenses de fonctionnement approchent les 32 M€, dont 56 % correspondent aux charges de personnel. « Je ne connais pas beaucoup de communes qui prévoient d'augmenter aussi significativement le montant annuel de leurs investissements sans augmenter leurs taux d'imposition. C'est pourtant ce que nous allons faire », a souligné Gilles Retière. « Nous allons intervenir dans tous les secteurs, pas de manière spectaculaire mais avec des réalisations qui participeront, dans les quartiers, à l'amélioration de la vie quotidienne. »

Dans le domaine de l'environnement, 155 000 € seront consacrés aux prairies de Sèvre (lire page 17) avec la reprise des allées et la création d'une frayère, 109 000 € à l'aménagement du parc de Praud (qui sera agrandi de 4 500 m²), 58 000 € à la création d'un cheminement piéton entre l'Ilette et la Jaguère via la Brosse, 46 000 € à la végétalisation du parc de la Gare,

29 000 € à l'extension du cimetière de la Classerie. Le programme d'extension et de renouvellement des aires de jeux est chiffré à 105 000 €.

En matière d'éducation et de restauration scolaire, sont inscrits au budget : 626 000 € pour l'extension du groupe scolaire de Ragon, 320 000 € pour des travaux de rénovation du groupe scolaire Plancher. Le plan d'informatisation des écoles (62 000 €) se poursuit, entre autres, par l'équipement d'accès à Internet des bureaux des directeurs d'école.



Le théâtre municipal sera rénové.



Projet d'extension du groupe scolaire de Ragon (architectes Pasquier-Redureau).

Subventions Plus de 200 associations concernées

Le montant total des subventions s'élève à 5,5 M€, répartis entre 209 associations (hors établissements publics et grosses associations). Les subventions destinées au « sport de masse » (à différencier du sport dit « de haut-niveau ») sont en hausse de 15 %.

Principaux bénéficiaires : le Centre communal d'action sociale (1,138 M€) ; la Caisse des écoles, qui a la responsabilité des accueils périscolaires et de la restauration scolaire (1,136 M€) ; l'ARPEJ-Rezé, missionnée par la Ville pour organiser les loisirs de la petite enfance à l'adolescence (0,882 M€) ; l'ARC, structure de programmation culturelle de la Ville (0,387 M€) ; les centres socioculturels (0,186 M€) ; le Comité des œuvres sociales de la Ville de Rezé (0,211 M€) ■



Le gymnase Arthur Dugast, à Ragon, ouvrira à l'automne.

Le secteur de la culture est marqué par le début de la rénovation du théâtre (792 000 € en 2004). L'opération sera engagée cet été pour 14 mois. Des travaux acoustiques et thermiques sont programmés à l'Espace Diderot (215 000 €). Parmi les autres actions : 15 000 € pour la BaraKaSon pour pallier à la sortie de la convention culturelle qui liait l'équipement à la Direction régionale des affaires culturelles ; 30 000 € pour les fouilles archéologiques sur Saint-Lupien.

En sport, la construction du gymnase de Ragon (1,424 M€) sera achevée cet automne ; 215 000 € sont prévus pour des travaux au gymnase des Cités-Unies (extension d'un local de rangement et aménagement de la salle pour la pratique du roller-hockey) ; 157 000 € pour la réfection du terrain C au stade de la Robinière ; 170 000 € pour le gymnase de l'Ouche-Dinier (chauffage, changement des sols) ; 100 000 € pour le lancement des travaux de construction d'une salle de convivialité à la Robinière.

En ce qui concerne la démocratie locale et la communication, 72 000 € seront affectés à l'ouverture d'une Maison des projets (dans l'Espace Diderot) et 59 000 € à la refonte de la presse municipale qui se traduira par la fusion de Rezé-Infos et de Rezé-Magazine en un seul support à parution mensuelle.

Dans le secteur de la vie associative, la construction de la 1^{re} tranche du centre socioculturel Jaunais-Blordière représente un investissement de 450 000 €. Ce projet répondra aux critères de la Haute Qualité Environnementale préconisée dans le cadre de la politique de

développement durable mise en œuvre par la municipalité au travers de son « Agenda 21 » (lire Rezé-Magazine n°83). Et la maison de quartier de la Houssais bénéficiera de travaux (ravalement des façades...) pour un montant de 46 000 €.

Pour l'enfance et la jeunesse, la construction d'une crèche de 25 places au Port-au-Blé (500 000 €) doit débuter cette année. Elle satisfera elle aussi aux critères de la Haute Qualité Environnementale. Livraison prévue : printemps 2005

Parmi les autres opérations : des travaux d'entretien de l'église Saint-Pierre (300 000 €), l'installation d'abris vélos aux abords de l'Hôtel de Ville et d'équipements publics (30 000 €), la réalisation d'un premier diagnostic sur la consommation énergétique de l'ensemble des bâtiments (80 000 €), la participation de la Ville au fonctionnement de la Maison de la justice et du droit (10 000 €). Enfin, un observatoire des données sociales sera mis en place (38 000 €). Il permettra de mieux connaître l'évolution et les caractéristiques de la ville et donc de mieux prendre en compte les besoins de la population ■

(1) La Dotation générale de fonctionnement a évolué de 2 % en 2002 puis de 1 % en 2003 et n'augmentera que de 0,87 % en 2004.

Les autres délibérations votées par les conseils municipaux des 19 décembre et 30 janvier, ainsi que les ratios financiers du budget 2004, sont à lire sur www.mairie-reze.fr (rubrique « vie municipale », « les comptes-rendus du conseil municipal ») ■

Le CESC donne son avis



« La démocratie demeure un privilège qu'il appartient à chacun - élus et citoyens - de reconquérir sans cesse. » Phrase extraite de l'avis du CESC.

Au conseil municipal de décembre dernier, le Conseil économique et social communal (CESC) a présenté un avis sur la démocratie locale. Il propose trois pistes d'actions. Première proposition : installer un groupe de travail pour organiser les états généraux de la démocratie participative rezéenne. Ce rendez-vous, qui serait organisé tous les deux ans, permettrait de préciser le rôle de chacune des instances démocratiques rezéennes et au sein de celles-ci la place du CESC. Il s'agirait également « d'interroger les pratiques et d'ajuster les modalités de fonctionnement aux constats faits sur le terrain ».

Le CESC souhaite également la mise en place d'une commission qui réunirait des représentants des différents dispositifs de démocratie locale. L'objectif étant de « permettre à chacun de bénéficier des travaux initiés dans d'autres instances ». Troisième proposition : une « maison » pour la démocratie où des informations seraient mises à disposition. Un tel lieu permettrait au citoyen de se renseigner et ainsi de mieux débattre. Parmi les propositions du CESC, la municipalité a retenu tout particulièrement l'idée d'un lieu où serait centralisée l'information. Cette idée fait écho au programme municipal « d'aménager un lieu d'information et de réflexion sur les projets publics ou privés ».

L'avis du CESC viendra enrichir la réflexion de la municipalité. L'avis du CESC et la réponse de la municipalité sont consultables sur www.mairie-reze.fr ainsi qu'au service municipal de la Documentation ■

De nouvelles formes de lotissements se créent.

Les modes de vie et les besoins changent. Les façons de construire la ville aussi, développement durable oblige.



Photo D.R.

JARDINS DE LA PIROTTERIE

Nouvelles formes, nouveaux volumes

Le terrain retenu au sud-ouest de la commune pour les logements de la Piroterie fera avec, sa nouvelle voirie, la jonction entre Classerie (bd Henri Spaak) et Genétais (bd Jean Monnet). Les premières maisons sont sorties de terre mais le projet s'étalera sur plusieurs années. L'originalité de ce nouveau lotissement réside à la fois dans le dessin des lots et dans son intégration dans l'environnement dont les arbres et bosquets ont été gardés.

« L'innovation architecturale, Rezé connaît, depuis les maisons de la Loi Loucheur en 1928, l'auto-construction des Castors à la Balinière, la Maison Radieuse de Le Corbusier ou l'immeuble des Cap-Horniers de Dominique Perrault », explique Gérard Allard, adjoint à l'Urbanisme et au développement durable. « Aussi, quand le ministère du Logement, des architectes, un aménageur, un conseil en architecture et un constructeur ont cherché une commune pour inventer ensemble un nouveau type de lotissement, nous avons dit oui. Sans hésiter.

Parce que la possibilité s'offrait de mettre en œuvre des principes soutenus par l'équipe municipale. »

Quatre ans de réflexion

C'est la préservation de la mémoire du lieu avec la sauvegarde des arbres, des formes des terrains et des chemins agricoles préexistants... C'est aussi le choix de rues courbes, de parcelles irrégulières pour inciter à des formes d'habitat nouvelles et assurer ainsi la diversité des paysages et des constructions... C'est encore le principe retenu de ne pas rendre imperméable l'espace public par trop de bitume. Cela produit des inondations surprises par accélération de l'écoulement de l'eau. Sur les à-côtés de la voirie, des noues engazonnées (sortes de larges fossés peu profonds) assureront une rétention naturelle de l'eau.

« Nous avons également été très intéressés par l'objectif principal : mettre à la portée de ménages modestes des

maisons et appartements dessinés par des architectes, à un moment où la pression foncière et les coûts élevés expatrient les familles de plus en plus loin du cœur de l'agglomération », poursuit Gérard Allard. En effet, les architectes retenus se sont attachés à rendre financièrement accessibles des logements adaptés aux modes de vie actuels. Ils ont utilisé des matériaux modernes (lire ci-contre l'interview d'un des architectes).

Et Gérard Allard de conclure : « Il aura fallu plus de quatre ans de réflexion, de travail et de négociations pour arriver à un résultat qui, certes ne manquera pas de susciter de nombreuses réactions comme chaque fois qu'il est question d'innovation, mais qui saura aussi séduire de nombreux ménages en recherche de réponse créative pour l'habitat. Les grands principes que nous avons mis en œuvre seront réutilisés ». Certains aspects novateurs font d'ailleurs déjà école : à la Chapelle-sur-Erdre, un programme immobilier en a repris les grandes lignes ! ■

Interview de D. Trotin

Point de vue d'architecte

Rezé-Magazine : David Trotin, vous avez participé activement à la première tranche du lotissement de la Piroterie. Vous êtes co-auteur de l'un des modèles de maisons innovantes. Qu'avez-vous voulu faire avec ce lotissement ?

David Trotin : Nous faisons du pittoresque avec du moderne pour que chaque lieu de vie ait son identité. Regardez les maisons du passé. Les plus pittoresques ont des formes originales. Souvent, elles n'ont pas plu aux contemporains. Il y a trop de lotissements qui se ressemblent. Il suffit de voyager en Europe pour voir que le recours à des architectes est beaucoup plus fréquent. Dans l'habitat, la diversité est nécessaire pour que tout le monde s'y retrouve entre le traditionnel et le contemporain. La diversité est aussi nécessaire pour innover, réduire les coûts tout en proposant de nouvelles façons d'habiter.

Comment avez-vous intégré la notion de développement durable ?

Nous l'avons intégrée dans le respect des contraintes imposées par la Ville et par l'histoire du lieu, dans le dessin général du lotissement (NDLR : voir article ci-contre), dans l'adaptation des logements aux habitants, dans les facilités d'aération et dans la réflexion sur l'ensoleillement. La réduction de pignons aveugles permet une vue d'ensemble sur l'extérieur. La vie de la maison se calque sur les rythmes de lumino-

sité de la journée et des saisons.

Vous constatez une évolution vis-à-vis de la maison traditionnelle ?

Oui. Une maison n'est plus l'investissement d'une vie. Elle correspond aux besoins d'un ménage à un moment de son évolution. Regardez la vitesse à laquelle elles se vendent et s'achètent ! C'est aussi lié à la mobilité professionnelle. La maison aura différents utilisateurs sur un temps plus court. Il faut donc qu'elle soit évolutive pour être modifiée facilement. L'approche est moins patrimoniale, plus pragmatique.

Les formes des maisons et certains des matériaux utilisés sont inhabituels ?

Quand les gens rachètent de l'ancien, ils le transforment en cassant les cloisons, en ouvrant des baies pour être en lien avec l'extérieur. Notre idée a été de partir de ces nouveaux comportements. Nous avons recherché des matériaux qui soient durables et dont les qualités



Les premières « maisons innovantes » en cours de construction se mélangent aux maisons plus traditionnelles du lotissement.

techniques s'accommodent de ces nouvelles formes intérieures, tout en permettant des prix abordables. Là, les matériaux contemporains offrent davantage de possibilités.

Et les couleurs que vous proposez ?

Les couleurs, c'est la vie, ça facilite l'appropriation et la personnalisation. Le bois apporte sa chaleur et les couleurs s'intègrent à l'univers végétal environnant. C'est la diversité qui rend les couleurs plus affirmées acceptables ■

En bref

200 logements d'ici 2007

Le lotissement de la Piroterie, d'une surface de 18 hectares, sera commercialisé au moins jusqu'en 2007 et en 9 tranches pour un total de 200 lots à bâtir. Le permis de lotir délivré en 2001 fixe le découpage des lots et le règlement pour l'ensemble ■

Les initiateurs du projet

Ce projet expérimental de lotissement a été initié par le ministère du Logement, l'association Périphériques, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Loire-Atlantique (CAUE) et la Ville de Rezé. L'aménageur, Ataraxia (Terre-Océane), réalisera les voiries structurantes et chemins piétonniers reliant les lots ■

54 logements en cours

Pour la 1^{re} tranche de travaux en cours, 30 maisons d'architectes sont construites par Loire-Atlantique Habitations dans le cadre de la réalisation expérimentale ; 24 terrains libres de constructeurs sont en

partie construits. La 2^e tranche est en cours de négociation foncière ainsi que les terrains pour l'emplacement de la rue qui reliera le bd Spaak au bd Monnet. Concepteur : groupement d'architectes Périphériques (Marin/Trotin et Paillard/ Jumeau) et Jean Lemoine ■

Des maisons pour 77 000 €

C'est en 1997 que l'association Périphériques - qui regroupe trois agences d'architectes (Trotin/ Marin, Paillard/Jumeau, Mac Farlane/Jakob) - a lancé un appel d'idées auprès de jeunes architectes afin qu'ils proposent une alternative économiquement crédible à « la production de la maison individuelle de masse ». Le résultat : 36 modèles de maisons innovantes à moins de 77 000 €. Outre les architectes Trotin/Marin et Paillard/Jumeau, les projets sont signés Stalker, Actar, Dubois et Lacoste-Moussafir. Le procédé constructif utilisé (ossature bois et dallage en béton) a été mis au point avec le Centre national pour le développement du bois. 6 modèles ont été retenus pour les logements locatifs sociaux de la première tranche ■

Ce qui bouge dans l'économie.

L'**Intermarché** de La Blordière va s'agrandir de 220 m², portant sa surface de vente à 1 500 m², tandis que la galerie marchande sera étendue de 100 m² : deux cases restent à commercialiser. La façade sera rénovée pour donner une image plus moderne. Coût de l'investissement : 850 000 €. Les travaux, prévus de mars à septembre, « font suite au réaménagement intérieur du magasin réalisé en 2000 », expliquent Samuel et Laurence Levron, gérants. « Avec cette extension, nous allons améliorer notre offre en parfumerie, textile et puériculture ». Horaires : 9 h-12 h 30 et 15 h-19 h 30 du lundi au jeudi ; 9 h-19 h 30 les vendredis et samedis ; 9 h-12 h le dimanche. 29 rue de la Blordière. Tél. 02 40 75 90 92 ■

Assistance Ambulance, dont le siège se trouve à Nantes, a ouvert une antenne sur la commune depuis la fin 2003. Cette antenne est ouverte 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Tél. 0 228 000 777. 3 bis rue du Docteur Nogues ■

Une **Maison funéraire** a été ouverte mi-février par le groupe OGF (Omnium de Gestion et de Financement). Implanté boulevard Paul-Henri Spaak, à côté du cimetière de la Classerie, le bâtiment s'intègre discrètement dans l'environnement. La Maison funéraire compte un laboratoire – où les corps peuvent être déposés en cas de décès sur la voie publique – ainsi que trois



salons mis à disposition des familles et des proches. « Il s'agit de répondre à la demande de personnes qui ne souhaitent pas que le corps des défunts soit à leur domicile, entre le moment du décès et celui des obsèques », indique Jean Dubois, directeur de l'OGF sur le secteur nantais. Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. 02 40 35 65 09 ■

Fin 2003, **Cécile Boutique** a quitté le n°17 de la place Pierre Sépard – le magasin y était installé depuis 1997 – pour des locaux plus grands au n°77 de la rue Aristide Briand. La surface de vente est passée de 25 à 90 m². Spécialisée dans

le prêt-à-porter féminin de moyenne et haute gamme, la boutique propose des produits multi-marques (Rodier, Zapa, Save the Queen...). « Un millier



de clientes à la recherche de conseils personnalisés et d'une « ambiance boutique » me font confiance », souligne Cécile Geslin. Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h. Tél. 02 40 75 66 84 ■

La **Résidence services « Le Patio »** est en construction à Pont-Rousseau, à la jonction des rues Félix-Faure et Alsace-Lorraine. Sa livraison est prévue pour fin 2004. Composé de 14 petits meublés répartis dans deux bâtiments, l'ensemble est réalisé par la SCI Le Patio et destiné à des investisseurs. Ces derniers pourront louer les logements pour trois, six ou neuf mois à des salariés, chefs d'entreprise, étudiants, stagiaires... en mission de courte durée. Une alternative à l'hôtel ou à la location classique d'un appartement pour lequel le bail est généralement au minimum d'un an. Renseignements : 06 20 30 85 38 ■

Nouvelles cliniques nantaises

Un service d'urgences en juin



L'un des principaux centres hospitaliers privés de France – qui est aussi le principal pôle hospitalier privé régional – a été inauguré mi-janvier. Présidé par François Fillon, Ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, l'événement s'est déroulé en présence de nombreuses autres personnalités, dont Jean-Marc Ayrault et Gilles Retière, les maires de Nantes et Rezé, où sont implantées les **Nouvelles Cliniques Nantaises (NCN)** et le **Centre Catherine de Sienne** (spécialisé en oncologie). Il aura fallu mobiliser 280 ouvriers et compter deux ans de travaux pour faire émerger le bâtiment de 33 000 m² qui surplombe désormais

les bords de Loire, à moins de 2 km de l'hyper-centre de Nantes et à proximité immédiate des voies d'accès rapides⁽¹⁾. Plateau technique de haute technologie, regroupement de nombreuses spécialités organisées en pôles (cardio-vasculaire, anesthésie et réanimation...), présence de 700 personnes dont 120 chirurgiens et médecins... L'originalité du projet est de proposer aux patients « une organisation médicale libérale pluridisciplinaire, structurée et complémentaire ».

L'ensemble hospitalier prévoit de réaliser 35 000 interventions chirurgicales par an, 13 000 traitements du cancer et 270 000 consultations. En juin, les NCN ouvriront un service d'urgence dénommé UPATOU (Unité de Proximité d'Accueil de Traitement et d'Orientation des Urgences). En projet : l'accueil d'une unité d'hospitalisation médicale de 50 lits et d'un centre de rééducation fonctionnelle géré par la Croix Rouge Française. Démarrage des travaux avant la fin de l'année ■

(1) Le projet architectural des Nouvelles cliniques nantaises a été confié au cabinet AIA.

PRAIRIES DE SÈVRE

La nature préservée

Les prairies de Sèvre (voir le poster ci-après) ont fait l'objet de travaux depuis 2002 pour réhabiliter leur rôle de prairies humides. Dernière tranche en 2004.

Les inondations l'hiver pour écrêter les crues, vaches à l'herbage l'été pour le plaisir des promeneurs, les prairies ont retrouvé en partie leur aspect d'avant... la création d'un parc paysager, dans les années 82-84.

Une grande partie des arbres exotiques a été remplacée par des espèces adaptées et par des arbustes pour recréer des haies vives nécessaires à la vie des oiseaux. Parmi les autres modifications : des espaces non fauchés sont désormais réservés à la tranquillité de plantes protégées comme l'Angélique des estuaires, reconnaissable à ses grandes corolles d'ombellifère. Une première mare a été creusée pour favoriser la vie des plantes et des animaux aquatiques. Une seconde sera achevée en 2004. Plus tard, la mise en place d'un belvédère facilitera l'observation.

Quant aux bovins, on compte sur leur piétinement pour faciliter la germination d'une diversité d'herbes et pour lutter contre l'envahissante baldingère, une herbe rêche comme du roseau qui étouffe les autres variétés. Les fossés seront recrusés mais une partie des

prairies ne sera fauchée qu'une fois l'an pour faciliter la montée en graine des plantes et la restauration de la petite faune des insectes notamment.

Jeux, bancs et barbecues

La difficulté de ce réaménagement aura été de concilier le retour de la nature avec les loisirs sportifs et les activités de promenade. Les Rezéens sont très attachés à ce lieu de balade, poumon vert de Pont-Rousseau. Jeux et espaces sportifs ont donc été renouvelés et concentrés près de l'entrée Barbonnerie, ainsi qu'en face du Chêne Gala. Les allées sont maintenues (elle seront refaites cette année) et l'accès pour la pêche est facilité. Enfin, des bancs ont été installés et des barbecues facilitent les pique-niques en famille dans la partie boisée, après le Chêne Gala.

Pour les amoureux de la nature et utilisateurs du lieu, la Ville a édité un dépliant réalisé avec les conseils éclairés de l'association Bretagne Vivante (SEPNB) et de la Ligue de protection des oiseaux

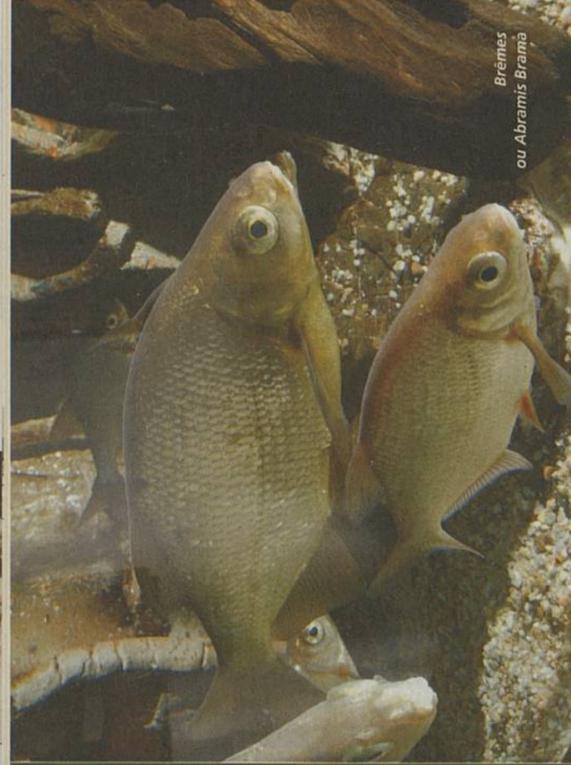
Les travaux en 2004

- Pose d'une fontaine près de l'entrée Barbonnerie
- Plantation de haies bocagères à l'automne
- Élagage des frênes à l'hiver
- Installation de jeux d'enfants pour compléter les dispositifs déjà installés
- Creusement de la 2^e mare
- Réalisation d'une frayère à poissons
- Pose de bancs et de barbecues supplémentaires
- Coût des investissements : environ 110 000 €

(LPO). Au sommaire : le rôle écologique des prairies humides, leur histoire, les espèces animales et végétales. On y trouve également un plan des différentes installations. Ce dépliant est disponible gratuitement en mairie et consultable sur www.mairie-reze.fr ■



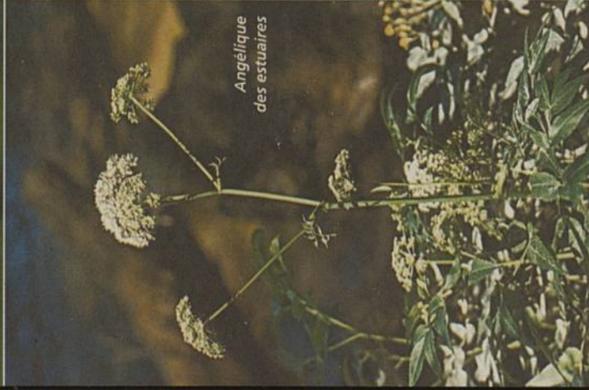
Papillon l'Aurore



Brèmes
ou Abramis Brama



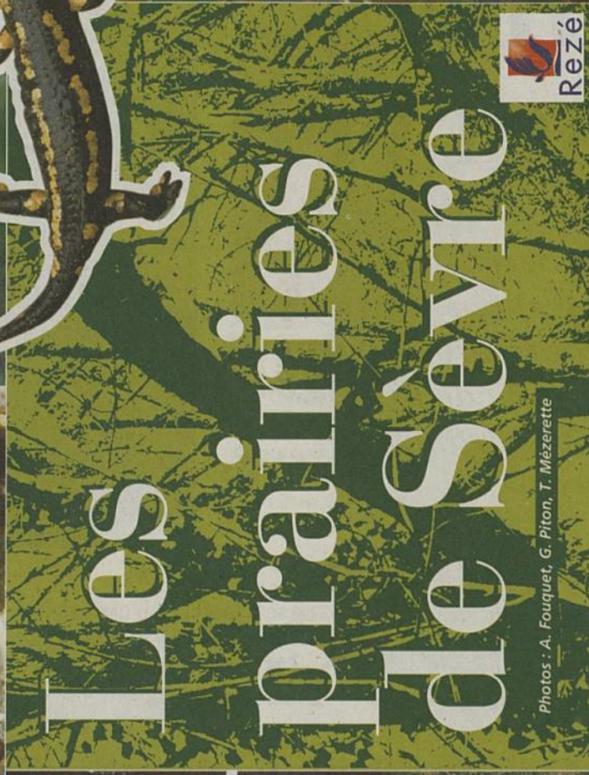
Poules d'eau



Angélique
des estuaires



Prim'Holstein



Les prairies de Sèvre



Photos : A. Fouquet, G. Piton, T. Mézerette

Grenouille verte



Martin pêcheur



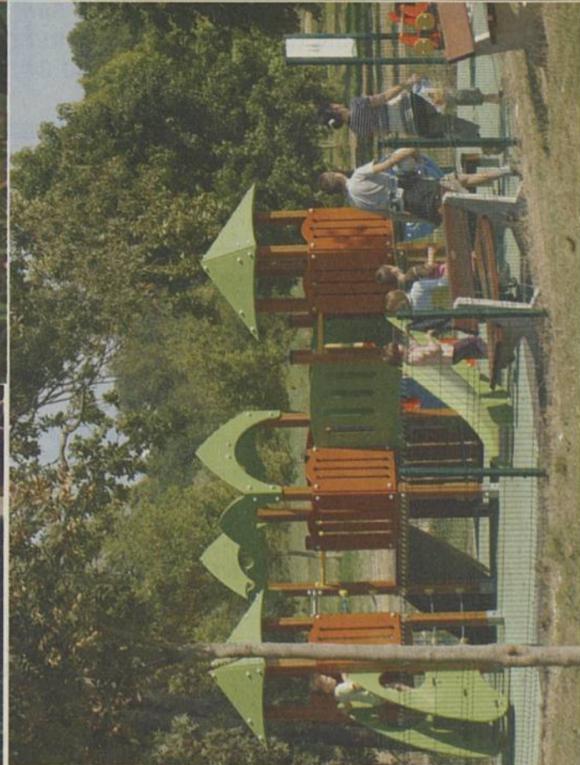
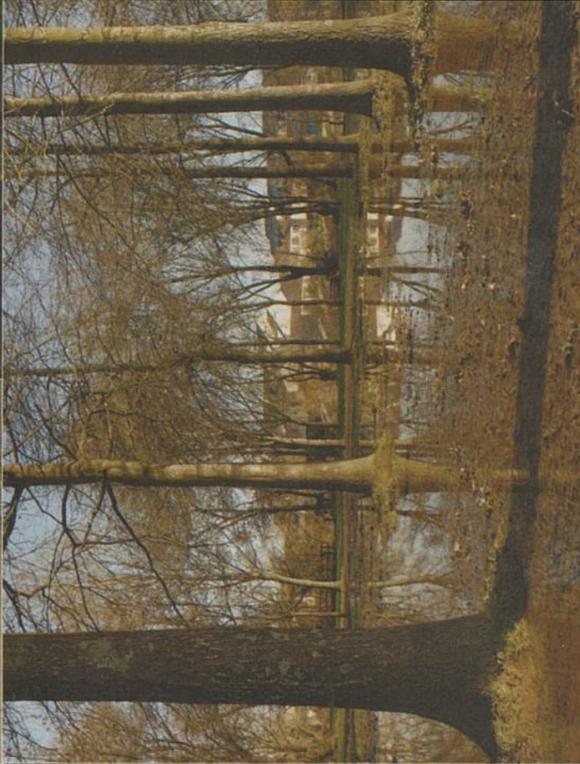
Mare des prairies



Fritillaire pintade



Cardamine des prés



Ida mélanotte

BRICOLAGE - CONSTRUCTION
DÉCORATION - JARDINAGE

LEROYMERLIN

...et vos envies prennent Vie!

Nous sommes heureux
de vous accueillir du
lundi au samedi de 9^h à 20^h

Centre Commercial Atout Sud
Route de Pornic - NANTES REZÉ
Tél. 02 51 70 77 77 - Fax 02 40 84 12 41

A CHACUN SON NID.



LOIRE ATLANTIQUE
HABITATIONS

Délégation Sud et Sèvre
57, rue de la Commune - 44400 REZÉ
Tél. 02.51.11.00.20 - Fax. 02.51.11.00.19

Arrêt Tramway Place du 8 Mai 1945

Qualité de la vie, qualité de l'avenir

OPAC 44
Vivacités

Constructeur
Aménageur
Gestionnaire

Un patrimoine de 7 000 logements sociaux
sur l'ensemble du Département de
Loire-Atlantique réparti sur plus de 120
communes.

Président : Claude GOBIN, Conseiller Général
Directeur général : Annie GUIRADO

OPAC 44 VIVACITES
3, Bd Alexandre Millerand - BP 50432
44204 NANTES Cedex 2
Tél. 02 40 12 71 00 - Fax : 02 40 35 48 31
→ Consultez notre site internet : www.opac44.fr



Agence SBTP

TOUS TRAVAUX VRD
ASSAINISSEMENT - VOIRIE
TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL

Route des Forges - BP 115
44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 22 56
Fax 02 40 00 91 80



2 500 personnes
ont participé
au concert final
de «Rezé les
couleurs» en
2002. Prochaine
édition les 19
et 20 juin 2004.

D O S S I E R

Une rupture du quotidien,
une aventure commune, un
peu de sel dans notre vie...
Un événement, c'est tout
cela à la fois et Rezé n'en
manque pas. Tant mieux !

ANIMATION DE LA VILLE

Au fil des événements



Dominique Mérel, Première adjointe chargée de la politique de la ville, de la tranquillité publique et de la communication, en est convaincue : « Les événements sont autant de repères qui participent à l'identification et au dynamisme d'une ville ». Interview.

Rezé-Magazine : Rezé est-elle une ville qui bouge ? Quel intérêt trouve-t-elle à proposer des événements ?

Des quartiers nouveaux et en pleine expansion, d'autres plus anciens qui changent de visage sans perdre leur âme, une démographie en hausse avec l'accueil de nouveaux habitants ces 10 dernières années, des services à la population qui s'améliorent... voilà qui contri-

bue à faire « bouger » notre ville ! Les événements accompagnent ces mutations et créent aussi, une rupture salutaire avec le quotidien. Parce qu'alors on prend du recul, on sort de la grisaille qui parfois nous entoure, on prend le temps de se regarder différemment.

St-Herblain a son « air de fête », St-Sébastien son festival... Avec Rezé les couleurs, il fallait aussi que Rezé ait sa fête de ville ?

La question n'a pas été de réagir aux autres propositions des villes de l'agglomération, mais d'impulser une démarche à la fois personnelle et originale : Rezé les couleurs montre une ville festive et chaleureuse, qui vibre, où il fait bon vivre et qui rassemble des habitants anciens et nouveaux autour d'une idée populaire et conviviale. Un tel événement offre à chacun de partager un moment ensemble et de revendiquer une même appartenance à un territoire.

Est-ce à dire que les événements construisent l'histoire d'une ville ?

Oui, s'ils s'inscrivent dans la durée et qu'ils « parlent » à tout le monde. Ils

feront alors partie de l'identité de la ville. Pour cela, les manifestations rezéennes s'appuient sur des valeurs de solidarité et de convivialité. Il y a une vraie démarche d'ouverture « à l'autre », qu'il s'agisse de son voisin ou d'un habitant d'un autre quartier, de quelqu'un de culture ou de nationalité différente. Le fait de se sentir bien chez soi n'exclut pas, voire encourage, que l'on regarde aussi à côté de chez soi...

Rezé n'a pas de centre-ville et donc pas de lieu d'animation repéré. Proposer de grands rendez-vous annuels peut-il compenser ce manque ?

Plutôt qu'un manque, c'est un particularisme qu'il convient de revendiquer comme un élément identitaire et stimulant, par exemple en faisant connaître l'histoire de Rezé. Celle-ci s'est toujours beaucoup nourrie de l'implication de ses habitants. De fait, le succès de Rezé les couleurs tient autant à son originalité qu'à la volonté des Rezéens de s'impliquer dans l'animation de la cité et d'être acteurs de l'événement ■

Suite >>>

Calendrier Les grands rendez-vous

- Terra Incognita (mars, tous les deux ans, années impaires)



Ce festival est dédié aux musiques de la Méditerranée mais aussi au théâtre, conte, danse, etc. Avec le concours des habitants du quartier du Château.

- Tournoi International cadets de football (9, 10 et 11 avril)

Près de 300 joueurs participent à cette compétition. Les matchs se déroulent sur trois jours. L'accès aux stades est gratuit. Au total, 250 bénévoles sont mobilisés.

- Rezé Basket International (27, 28, 29 et 30 mai)

Le RBI est une étape de préparation importante au championnat d'Europe pour les meilleures joueuses cadettes de la discipline. Huit nations sont représentées.

- Rezé les couleurs (19 et 20 juin)

Les habitants sont invités à habiller leur quartier dans la couleur qui leur a été attribuée. Pique-niques de rues, concerts, rencontres conviviales marquent cette fête de ville.

- Régates de Trentemoult (12 septembre)

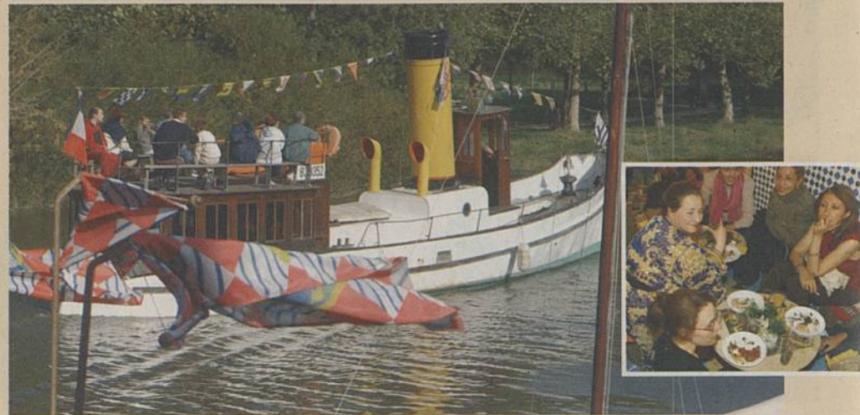


Plus que centenaires, les Régates organisées par le Centre nautique Sèvre et Loire, attirent la foule sur les quais de Trentemoult, où sont proposés animations musicales et spectacles.

- Fête du quai Léon Sécher (2 et 3 octobre)

Initiée par les habitants, avec le soutien de la Ville et de plusieurs associations, cette fête très populaire a lieu dans un quartier typique des bords de Sèvre.

SUBVENTIONS DES ÉVÉNEMENTS Quels critères ?



La fête du quai Léon Sécher, et en médaillon, Terra Incognita.

La Ville apporte un soutien financier et logistique aux événements. Ce choix n'est pas le fruit du hasard.

L'un des premiers critères, c'est le principe de gratuité des entrées», affirme d'emblée Hubert Richard. Pour l'adjoint au Sport et à la vie associative, l'événement doit d'abord être accessible à tous. Et de prendre l'exemple du tournoi de foot : « La possibilité est donnée à chacun d'assister gratuitement à des matchs de haut-niveau ».



Mais le soutien apporté par la Ville à des événements comme le tournoi de foot et le Rezé Basket International (RBI) n'est pas seulement lié au niveau de compétition. Il tient aussi à un état d'esprit : « Convivialité, respect des autres, développement des relations internationales... C'est sur ces valeurs qu'on peut donner envie à des jeunes d'aller taper dans un ballon. Et c'est aussi ce qui justifie le choix de la Ville de les soutenir. »

Les subventions sont allouées pour un an et ne sont pas automatiquement reconduites. « En clair, indique Hubert Richard, notre objectif est de permettre aux grands événements d'avoir lieu mais pas à n'importe quel prix. » Et Éric Buquen, adjoint à la Culture, d'ajouter : « Notre intention

est par exemple de soutenir Terra Incognita - dès lors que son programme et ses ambitions sont en cohérence avec ses moyens financiers - et notre engagement devrait donc être maintenu sur les mêmes bases qu'en 2003. »

L'aspect financier n'est pas la seule contribution apportée par la ville. Il y a le prêt de matériel bien sûr, mais aussi le partage d'une réflexion commune avec les organisateurs. « Pour les Régates de Trentemoult, et avec le concours de l'ARC, des animations ont été mises en place sur les quais. Pour la fête du quai Léon Sécher, qui est née de l'initiative des habitants, nous avons dès le départ apporté notre soutien actif. Aujourd'hui, les organisateurs ont pris leur envol. » L'important n'est pas de faire « à la place de », mais bien de soutenir des intérêts communs.

Quant à choisir de soutenir massivement un événement et un seul, Hubert Richard est catégorique : « L'animation de la ville passe par une offre diversifiée. La Ville doit donc rester le partenaire de plusieurs événements et, en même temps, de manifestations pour la vie de la cité : fête du nautisme, tournoi des écoles de rugby, tournoi de hand sur la place du Pays de Retz, fête des Caillebottes à Ragon, braderie de Pont-Rousseau... » ■

19 ET 20 JUIN, REZÉ LES COULEURS

Enthousiasme partagé

Faire la fête, partager ensemble du temps et des émotions, mettre en valeur son quartier, accueillir de nouveaux habitants... Rezé les couleurs a bien des atouts !

C'est en 2002 qu'est née Rezé les Couleurs. Le principe ? Inviter les habitants à décorer leur quartier avec une couleur qui leur a été attribuée par tirage au sort puis à se retrouver entre voisins et amis autour d'un pique-nique de rue. La 1^{re} édition de cette fête de ville avait suscité l'enthousiasme : une soixantaine de pique-niques avait été dénombré et plus de 3 000 personnes s'étaient donnés rendez-vous pour le final à Pont-Rousseau. Bref, la mayonnaise avait pris ! Le concept avait même réussi le pari de séduire au-delà des frontières communales, attirant de nombreux curieux.

Pas facile pourtant de créer l'événement dans un contexte déjà fort concurrentiel. « Pourtant, si les villes veulent se développer, elles doivent régulièrement s'interroger sur leur offre d'animation pour rester attractives », affirme Jean-Yves Cochais, directeur général adjoint de la Ville chargé des services à la popu-

lation, et responsable du comité d'organisation de Rezé les couleurs.

De ce point de vue, proposer des événements permet d'élargir une telle offre, de montrer que l'on existe. Et la notoriété, c'est important ? « Bien sûr, quoiqu'on en dise. Habiter une ville dynamique est toujours plus agréable. Et quand ce dynamisme se traduit par des événements originaux qui égaient le quotidien, attirent un public extérieur et resserrent les liens de voisinage, c'est forcément valorisant pour tout le monde. »

Rezé les couleurs est un événement conçu sur mesure. « Original, il tient compte de l'histoire de la ville, qui n'a pas de centre mais est constituée de quartiers à forte identité », explique Jean-Yves Cochais. « Son concept est basé sur une forte implication des Rezéens, la ville organisant seulement le cadre où chacun peut laisser libre cours à son imagination. » Du reste, quand en certains endroits de la ville, les Rezéens se sont moins



mobilisés, l'effet « Rezé les couleurs » a été moindre. « C'est difficile de décorer un immeuble. Et quand tout le monde ne suit pas, on n'a pas forcément envie de se singulariser », concède-t-il.

Les Rezéens co-organisateurs

Fort de ces enseignements, le comité d'organisation a missionné l'association Artecheri et le collectif d'artistes Artik pour intervenir au Château et à Jaunais-Blordière. Autre initiative par rapport à 2002 : l'organisation du concert final par l'ARC le samedi soir plutôt que le dimanche soir. En tout début de soirée sont programmés des fanfares et ateliers de maquillage. Les familles devraient venir plus nombreuses. Et plus il y aura de monde, plus le pari de faire se rencontrer Rezéens et visiteurs, habitants de longue date et nouveaux venus, sera en passe d'être gagné ! « Un événement, c'est aussi une fenêtre ouverte contre la solitude urbaine », estime Jean-Yves Cochais. « Organiser des rendez-vous festifs, c'est offrir du temps et des émotions à partager aux personnes seules et aux nouveaux habitants. » ■

Suite >>>



La parole...



...à **Michel Bedel**, président du Rezé Basket International (RBI). « La première réussite du tournoi est d'avoir rassemblé les clubs de basket de Rezé en tant qu'organisateur. Quant à faire venir les meilleures basketteuses cadettes ou juniors au plan européen, c'est exceptionnel. Le public ne s'y trompe pas : on accueille 3 500 personnes en 4 jours. L'événement et sa qualité d'organisation sont reconnus par la fédération nationale qui nous apporte son soutien. Au fil des ans, le RBI est même devenu une rareté dans l'Hexagone. Cette année, nous sommes même sollicités par l'équipe de France des moins de 16 ans qui veulent se préparer au championnat d'Europe et ne trouvent pas de tournoi équivalent au RBI en France ! ».



...à **Émile Robert**, président du Centre nautique Sèvre et Loire (CNSL) qui organise les Régates de Trentemoult. « La fête a été lancée sur la base du plaisir, du

rêve, de l'imaginaire et du partage. Épaulée par une solide équipe de 70 bénévoles, elle draine 5 000 à 6 000 spectateurs venus admirer les joutes nautiques sur la Loire. Le bouche-à-oreille s'étend de la Bretagne jusqu'à Bordeaux ou Bayonne, mais aussi - au gré des déplacements des adhérents du CNSL et des échanges entre régatiers - de la Norvège... à la Hollande ».

...à **l'amicale laïque Château Sud**, qui organise traditionnellement un carnaval et un défilé costumé des enfants. Il y a deux ans, les hasards du calendrier ont permis de coupler cette fête avec Rezé les couleurs. « Avoir intégré notre fête à celle des couleurs a permis de mieux la faire connaître sur le quartier du Château mais aussi sur d'autres secteurs comme la Trocardière. C'était d'autant plus intéressant », se souvient Régis Caillaud, président de l'amicale. « Des associations nous ont contactés, d'autres amicales aussi ». Cette année, pour Rezé les couleurs, place à l'orange. Une couleur, un fruit... « Ceux qui le souhaitent sont invités à partager un pique-nique ».



INTERNATIONAL CADETS

Fais moi rêver !

Le Tournoi International Cadets de football fête sa 20^e édition les 9, 10 et 11 avril. Coup d'œil sur le programme et les raisons d'un tel succès.

« **Q**uand tu penses que des joueurs comme Landreau, Kluyvert, Candela, Seedorf, ont déjà foulé les pelouses de l'International Cadets ! ».



Philippe Boyer, président du tournoi.

Intarissable, le président du tournoi, Philippe Boyer, est aussi un passionné. Et pour tous ceux qui ne sont pas des «footeux», est-ce que c'est grave docteur ? « Faire rêver les fans de foot et séduire les autres par la qualité du spectacle offert, c'est l'une des clefs de réussite du tournoi », rétorque Philippe Boyer. Cela dure depuis... 1985.

De fait, si l'International Cadets est l'un des événements les plus courus sur la commune, c'est qu'il s'appuie sur une organisation sans faille, accueille les équipes les plus prestigieuses et véhicule une image positive, tant auprès

des éducateurs sportifs, que des parents de jeunes, des joueurs, des familles rezéennes qui les hébergent, des partenaires économiques ou institutionnels, etc. « Ce n'est pas que du foot pour du foot », estime Hubert Richard, adjoint au Sport et à la vie associative. Le challenge du fair play, par exemple, est attribué en fonction du jeu développé sur le terrain mais pas seulement. L'attitude des équipes dans les tribunes, le comportement des joueurs dans les familles d'accueil, tout cela a un impact. »

Sur le plan sportif comme sur celui des valeurs défendues par le tour-

Rezé Basket International

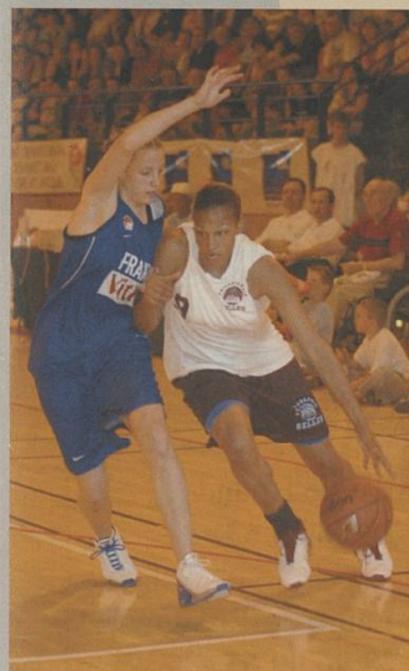
Huit équipes européennes

Organisé par le Nantes Rezé Basket, le Cercle Saint-Paul et l'ALOD Basket, le RBI est l'autre grand événement sportif de l'année. Du 27 au 30 mai, huit équipes qualifiées pour le championnat d'Europe (en juillet, en Slovaquie) évolueront sur le parquet des gymnases Évelyne-Créteil et des Cités Unies. Si la France et la Slovaquie font d'ores et déjà partie des équipes attendues, les autres nations participantes ne seront connues qu'en mai. Les entrées aux matchs sont gratuites. La finale est programmée le dimanche 30 mai à 17 h au gymnase Créteil.

Entrée gratuite. Renseignements : 02 40 84 42 78.



noi, l'édition 2004 se révèle prometteuse. « Les équipes attendues (voir l'encadré ci-dessous) sont réputées pour leur maîtrise du jeu et la qualité de leur centre de formation », souligne Philippe Boyer. Cerise sur le gâteau : pour marquer la 20^e édition, un match de gala avec le FC Nantes et ses anciens joueurs (Amissé, Marraud, Baronchelli, Ferri, N'Doram...) est annoncé. Conclusion de Philippe Boyer : « Proposer un tel événement à Rezé, et gratuitement en plus, c'est pas du rêve ça ? » ■



Le coup d'envoi

Vendredi 9 avril à 9 h au stade Léo Lagrange.

La finale

Dimanche 11 avril à 17 h au stade Léo Lagrange.

Les équipes

RSC Anderlecht, Boavisto Porto, Ajax d'Amsterdam, Real Sociedad, Académie Jean-Marc Guillou, équipe nationale d'Algérie, Sélection des Etats-Unis, Jomo Cosmos (Afrique du Sud), Montpellier HSC, RC Lens, AJ Auxerre, Amiens SC, Stade Rennais, FC Nantes-Atlantique, Sélection Pays de la Loire.

Entrée gratuite. Renseignements : 02 40 84 42 78.

... aux habitants du quai Léon Sécher :

pour Roger Faivre, Christophe Rousseau et Daniel Bachelier, la fête du quai n'est pas seulement le fait de quelques uns mais bien une affaire de bénévolat, de solidarité, d'échanges, de coups de main, de convivialité, de proximité entre voisins motivés. « En 1994, des habitants se sont réunis, ont fait des recherches sur le passé du quartier » se souvient Roger Faivre. C'est ainsi que l'aventure a débuté, avec pour objectif de valoriser l'image du lieu, pittoresque. « L'événement permet d'amener la culture dans la rue et gratuitement. C'est un point essentiel car il permet à tous de participer et de bénéficier de spectacles de qualité », insiste **Véronique Vignaud**, présidente du centre socioculturel Jaunais-Blordière. L'engouement du public est réel puisque, l'an dernier, la fête a séduit 7 000 personnes venues parfois d'Angers, de Cholet ou de la Rochelle ■



La parole...

...à **Agnès Charpentier**, présidente du centre socioculturel du Château-La BarakaSon, organisateur du festival Terra Incognita. « En 2001, la 1^{re} édition a d'emblée conquis 6 000 spectateurs. Les habitants du quartier, largement investis dans cet événement alors placé sous le signe du Maghreb, ont renouvelé l'expérience l'an dernier en mettant cette fois le « Cap sur la méditerranée ». Terra Incognita est un festival citoyen qui a pour objectif d'ouvrir le quartier à d'autres cultures et de faire en sorte qu'il s'approprie de plus en plus le centre socioculturel et les activités mises à disposition. »



...à **Nicole Coste**, présidente de l'association des commerçants de Rezé Saint-Paul/Trois Moulins, et à **Paul Seguin**, président de l'association Pont-Rousseau Animation.

« Nous intervenons ponctuellement ou plus régulièrement sur des animations de quartiers comme « Mardi Gras », la fête des mères, des vides greniers, le marché de Noël, des ventes de tickets de tombola pour les 20 ans de l'International cadets, etc. A la fête des couleurs, nous envisageons d'investir la place Pierre Sépard pour un grand pique-nique «rouge» qui réunirait les gens du quartier. » ■



Prochainement en Vente à REZÉ

Le Domaine
de
St Paul

À l'angle des rues Félicien Thomazeau et Henri Fiollin.

Maisons de 4 à 7 pièces.
Appartements du 2 au 5 pièces.

Les Balcons
de
Rezé

Rue Aristide Nogues.

Appartements
du 2 au 5 pièces.

1929 - 2004



RENSEIGNEMENTS ET VENTES :

10, rue de Bel Air - 44000 NANTES (Entrée 11, rue Basse Porte - Marché Talensac)
Ouvert du Lundi au Vendredi de 8 h 45 à 19 h sans interruption,
le Samedi de 9 h à 12 h • Minitel 3611

02 40 99 40 99
www.groupecif.com

ALANNAUT C.

Rebut
à corriger
par
ONYX



Rebut : tout ce que jettent les ménages et les entreprises, mais aussi les sous-produits des filières de traitement des déchets.

Corrigé : le valoriser sous toutes les formes (recyclage, énergie, compostage) et traiter jusqu'aux déchets ultimes. Imaginer, tester des filières nouvelles pour valoriser davantage et respecter toujours plus l'environnement.

ONYX GRANJOUAN - Centre Loire Atlantique Services Publics et Traitement
Chemin des Bourderies - ZI de la Loire - BP 239 - 44815 SAINT-HERBLAIN Cedex
Tél. 02 28 03 78 08 - Fax 02 28 03 78 10

ONYX

VEOLIA

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

REZE

2 AGENCES A VOTRE SERVICE :

18, Rue Aristide Briand
Tél. 02 28 96 00 63

10, Avenue de Lattre de Tassigny
Tél. 02 28 96 00 65

Une fois les projets réalisés, les jeunes font le bilan et montent une expo.



Voyages, événement...
L'ARPEJ apporte une aide précieuse aux projets des 16-25 ans.

AVEC L'ARPEJ-REZÉ

Aides aux projets

L'été approche. Il est temps de préparer ses vacances. Envie de se lancer dans une action de solidarité internationale ? De partir entre copains au soleil ? D'organiser un événement culturel ? L'ARPEJ, association conventionnée par la Ville⁽¹⁾, met à disposition des 16-25 ans une logistique, du personnel pour les aider à concrétiser leur rêve.

En 2000, 12 projets ont été portés par 37 jeunes; 14 en 2001 (46 jeunes); 15 en 2002 (60 jeunes). En 2003, 15 projets ont été menés. Bénin, Inde, Sénégal, Allemagne, Guatemala, Liban... Il peut y avoir des idées moins ambitieuses mais tout aussi importantes pour les jeunes qui s'investissent. « Des jeunes de 16-17 ans qui ne partent jamais en vacances ont passé un séjour sans leurs parents à Pornic. On leur a prêté des tentes, du matériel de camping. C'est une expérience enrichissante », explique Laetitia Thuault, en charge de l'accompagnement de ces projets à l'ARPEJ. Son poste vient d'être créé pour développer ces actions. Seule condition pour obtenir une aide : être Rezéen. Une fois que les projets ont été réalisés, les jeunes en font le bilan et montent une petite exposition en mairie.

En 2003, quatre jeunes de 17 à 19 ans ont reçu 1 000 € pour aider la population de So-Tchanhoué au Bénin

à s'informer sur le sida. Une association de jeunes Béninois est née à la suite de leur passage : « La santé pour tous ». Ils vont de villages en villages pour convaincre les populations de se prémunir contre la maladie. D'autres Rezéens ont choisi de poursuivre l'action de jumelage engagée par la municipalité à Diawar, au nord du Sénégal : en juillet 2003, Antonine, Laurie, Joris et Guillaume ont formé cinq menuisiers sénégalais à la construction de fours solaires. 20 femmes ont appris à cuire leurs plats à l'intérieur. Les jeunes ont mis la population en relation avec des formateurs sénégalais, qu'ils ont rémunérés grâce à une aide de l'ARPEJ (1 000 €) et de Jeunesse et sports (2 500 €).

« J'ai appris la tolérance »

L'ARPEJ peut aussi aider à constituer un dossier pour effectuer un service volontaire européen, accessible à partir de 18 ans. « Les jeunes sont nourris, logés, blanchis. En contrepartie, ils travaillent dans des associations, centres sociaux, pour des enfants, des handicapés... », précise Laetitia. Tous reviennent transformés de leurs expériences, menées en autonomie, avec une ténacité et une volonté qui les font grandir. De retour d'une rencontre

internationale au Guatemala, organisée dans le cadre d'un programme communautaire « jeunesse pour l'Europe », quatre jeunes encadrés par des animateurs racontent « cette autre réalité du monde » qu'ils ont découverte, « différente des images télévisées ». Ils viennent en aide à des petits Guatémaltèques de Nebaj qui n'ont pas les moyens d'aller à l'école. « On ne se complique plus la tête avec des brouilles », remarque Antonine, partie au Sénégal. « J'ai appris la simplicité, la tolérance. »

Une action au Pérou, dans une autre ville jumelée avec Rezé, Villa El Salvador, est en cours de préparation, cette fois avec l'association Horizon Pangée : des Rezéens iront travailler sur l'histoire de la ville en s'entretenant avec des personnes âgées. Deux jeunes filles s'apprennent par ailleurs à partir pour Beyrouth aider les enfants défavorisés. « Au Point info jeunesse, on a tout à leur disposition. Fax, internet, téléphone... », rappelle Laetitia. « Ils peuvent se lancer à tout moment. » Alors, vous partez quand ? ■

(1) Association pour la réalisation d'activités éducatives, sociales et de loisirs pour l'enfance et la jeunesse de Rezé.

Contact : Point information jeunesse (Pij) Rezé-centre, rue Jean-Baptiste Daviais. Tél. 02 40 75 89 46.

Les conseils de quartier seront renouvelés en 2004.



A la veille du renouvellement des conseils consultatifs de quartier, la Ville a souhaité connaître l'avis des participants. Explications et résultats.

CONSEILS CONSULTATIFS Expérience concluante

Les sept conseils consultatifs de quartier (CCQ) ont été mis en place en 2002 et ce, pour deux ans. Leur mandat arrive à échéance. Avant de les relancer, la Ville a souhaité les évaluer comme elle s'y était engagée. Pour cela, elle a sollicité un cabinet de sociologues nantais (GERS). L'enquête s'est déroulée d'octobre 2003 à janvier 2004. Les avis ont été recueillis via un questionnaire adressé aux 264 inscrits des conseils de quartier : 72 % d'entre eux ont répondu !

Cette évaluation a permis de cerner le degré de satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales (point n°1). Ainsi, 89 % des personnes interrogées pensent que le conseil de quartier a un rôle positif.

Pour la plupart des sondés, l'objectif des CCQ est de permettre de tester les réactions des habitants, d'apporter des modifications aux projets et de résoudre des problèmes (point n°2). Un peu plus de la moitié des participants éprouve des difficultés à s'exprimer (point n°3) : difficulté de la prise de parole en public, sentiment de ne pas être compétent, etc.

Les thèmes privilégiés sont la

voirie, l'environnement et surtout l'urbanisme. Le conseil de quartier permet aussi de s'impliquer dans la vie locale (56 %) et surtout d'acquiescer des connaissances et d'être informés (37 %). Tandis que 6 % estiment que le CCQ ne leur apporte rien, ils sont 97 % à demander le maintien du dispositif et 51 % à souhaiter y participer de nouveau.

Pour le prochain mandat, des propositions d'améliorations ont été formulées : organiser des réunions communes entre CCQ et travailler plus en amont sur les projets (point n°4) ■

Les conseils de quartiers seront renouvelés progressivement au cours de l'année 2004. Pour chaque renouvellement, une plaquette sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du quartier et une information sera diffusée sur www.mairie-reze.fr et dans la presse municipale et locale

Le CESC donne son avis : lire page 13

1 - Attentes initiales des participants

| | |
|---|------|
| • Réfléchir et débattre | 45 % |
| • Écouter et s'informer | 24 % |
| • Émettre un avis et évoquer les problèmes quotidiens | 10 % |

2 - A quoi servent les CCQ ?

| | |
|---|------|
| • Traiter des questions locales et de proximité | 62 % |
| • Faire émerger des idées et réfléchir au devenir de la commune | 27 % |
| • Inefficaces et inutiles | 11 % |

3 - La prise de parole

| | |
|---|------|
| • Est estimée difficile | 55 % |
| • Est estimée aisée | 37 % |
| • Ne se sont pas exprimés | 6 % |
| • Estiment qu'il n'y a pas de place pour l'expression des habitants | 2 % |

4 - Propositions d'amélioration

| | |
|---|------|
| • Des réunions d'information communes aux 7 CCQ | 23 % |
| • Des projets plus en amont pour débattre | 17 % |
| • Des documents avant la réunion | 10 % |
| • Davantage de réunions | 6 % |
| • Un travail en groupe avant les réunions | 6 % |

Réunions publiques

>> Le bilan de Nantes Métropole

Le 10 décembre, les Rezéens étaient conviés à une présentation du bilan d'activité 2002 de la communauté urbaine (Rezé-Magazine n°83). Interpellé sur la pénurie de logements sociaux, Gilles Retière a répondu qu'il s'agissait de construire plus, en respectant l'obligation légale des 20 % de logements sociaux. Le Programme Local de l'Habitat constitue l'une des réponses. De son côté, François Simon constate l'harmonisation de la collecte et du traitement des déchets sur les communes de l'agglomération et le retour progressif de la distribution de l'eau en régie communautaire, au fur et à mesure de la fin des contrats de délégation. Le thème de l'accueil des gens du voyage a été abordé par Alain Guiné, qui a présenté le schéma départemental approuvé par Nantes Métropole.

Enfin, le fonctionnement de la communauté urbaine a suscité des interrogations : « Des emplois sont créés tous les ans. Financièrement, y a-t-il des économies d'échelle ? ». Sur les 2 066 agents employés en 2002, 300 postes ont été créés. Les autres résultent du transfert du personnel du District et des communes. Autre question : « Comment défendez-vous notre commune ? ». « Les conseillers communautaires n'oublient pas qu'ils sont élus de Rezé », a répondu Gilles Retière. Pour Jean-

Paul David, la réflexion conduite au niveau de l'agglomération permet d'aboutir à des positions communes et cohérentes.

>> Au Château

La patinoire de la Trocardière reste ouverte mais seulement pour les clubs (Rezé-Magazine n°83). En effet, le bâtiment est trop vétuste pour envisager une rénovation lui permettant d'accueillir le public. Cependant, Nantes Métropole se dotera dans l'avenir d'une 2^e patinoire. Cette information a été rappelée à la réunion du 25 novembre.

La rénovation du centre commercial pourrait être finalement prise en charge par les propriétaires eux-mêmes. C'est du moins ce que proposent ces derniers. Gilles Retière n'y est pas opposé, à condition que les statuts de la copropriété ne puissent plus entraîner de blocage dans les décisions.



Les clubs de l'agglomération continuent d'utiliser la patinoire.

Courant 2004, une étude de réaménagement des espaces publics autour des logements de l'OPAC sera réalisée. Objectif : mieux prendre en compte les besoins des habitants. Menée en concertation avec les habitants, l'étude portera sur les espaces verts, les besoins en stationnement, les trottoirs, le mobilier urbain et les jeux.

>> A Ragon

Augmenter la capacité d'accueil, améliorer l'accessibilité et le confort, ouvrir l'école sur le quartier... Tels sont les objectifs de l'extension de l'école présentés le 18 décembre.

Seront réalisés entre autres : deux salles de classe supplémentaires, un restaurant plus grand et plus confortable, une bibliothèque et un accueil périscolaire. Coût des travaux : 1,2 M €. Une 2^e phase de travaux (pôle administratif, salle informatique, sanitaires) sera réalisée par la suite. La construction d'une salle polyvalente est également envisagée. Elle sera utilisée par l'école mais aussi par les associations du quartier en dehors du temps scolaire. Certains habitants ont fait remarquer l'absence de structures de jeux publics sur le quartier ■



La nouvelle entrée de l'école (architectes Pasquier-Redureau, image de synthèse).

Conseils consultatifs de quartier

>> De Rezé Centre

Le 21 novembre, Éric Buquen, adjoint chargé de la Culture, a dressé un état des lieux des fouilles archéologiques menées sur la commune. Les participants se sont intéressés à la valorisation des sites. Les vestiges de la basilique du V^e siècle découverts à la



Des vestiges de thermes gallo-romains ont été mis au jour dans le sous-sol de la chapelle Saint-Lupien.

Tanière ont été recouverts pour les protéger. La chapelle St Lupien, où de nouvelles fouilles ont eu lieu, pourrait accueillir du public dans les années à venir. Par ailleurs, le service municipal des Espaces verts a présenté la concertation menée avec 50 volontaires des conseils consultatifs de quartier (CCQ) sur les liaisons piétonnes de proximité. Il s'agissait d'identifier les itinéraires qui permettent de se déplacer au quotidien en utilisant les petites rues et sentiers existants.

>> De Pont-Rousseau

Premier CCQ installé, Pont-Rousseau a terminé ses deux années de mandat fin janvier. Un tour de table a permis aux participants de s'exprimer (voir page ci-contre). Extraits : « Étant arrivé il y a deux ans à Rezé, le CCQ m'a permis de mieux savoir ce qui se passe et de donner mon avis » ; « le nombre important de participants a parfois

rendu la prise de parole difficile, mais les thèmes abordés étaient intéressants » ; « pour que notre avis soit pris en compte, il faut que nous soyons associés en amont » ; « le CCQ permet de comprendre les projets et ainsi de les expliquer aux autres habitants ». Relance du prochain conseil avant l'été.

>> De la Houssais

Consultés le 27 janvier sur l'avenir du château et de la chapelle de Praud, les membres du CCQ se sont montrés partagés sur la nécessité d'une restauration. La réflexion va donc suivre son cours... Les participants ont aussi validé les principes d'aménagement des anciennes rues (Mermoz, Bastié, des Arts et Métiers et celles portant des noms de montagne). Ils souhaitent que chaque rue dispose d'un trottoir suffisamment large. Ces aménagements seront discutés dans le détail avec les riverains ■



Expression des groupes politiques

représentés au conseil municipal



L'intégration des personnes handicapées

Les pages d'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal sont consacrées, en alternance, à un thème commun ou à un thème librement choisi. Pour ce numéro de Rezé-Magazine, les 4 groupes concernés ont choisi de s'exprimer sur un thème commun : l'intégration des personnes handicapées.

Les élus socialiste

Personnes en situation de handicap : on vous ment !

Au-delà des aspects positifs que recèle le projet de loi « Pour l'égalité des droits des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » présenté par le Gouvernement, il apparaît clairement que l'ensemble des propositions n'est ni à la hauteur des ambitions proclamées par le Président de la République, ni conforme aux principes énoncés et ne répond pas aux attentes et aux besoins, aujourd'hui bien identifiés, des personnes en situation de handicap.

Garantir aux personnes le libre choix de leur projet de vie participe d'un droit fondamental qui doit s'ancrer sur l'obligation nationale. C'est le cas depuis 75, date de la 1^{re} loi en direction des personnes en situation de handicap. Le Gouvernement Jospin l'a réaffirmé dans la Loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002.

Marie-Thérèse Boisseau, appuie actuellement ces propositions sur la « générosité » ! Les élus socialistes rezeéens refusent cette attitude d'apitoiement. Le choix de financer la prestation de

compensation par la suppression d'un jour férié, et non par la Sécurité Sociale, n'est pas acceptable et ne peut contribuer à faire évoluer notre représentation du handicap.

L'origine, le niveau et les modalités de financement sont soumis à d'autres projets de loi (la décentralisation) ou à divers décrets, ce qui le rend très incertain. Permettre une meilleure participation à la vie sociale implique des efforts significatifs en matière d'intégration scolaire, (où sont les 6 000 nouveaux postes d'auxiliaires de vie scolaire promis en septembre ?), d'insertion professionnelle et d'accessibilité à un cadre de vie adapté.

Les élus socialistes, soucieux d'améliorer la situation des Rezeéens en situation de handicap prennent leur part localement et impulsent une politique en matière d'accueil des jeunes à l'école ou au centre de loisirs, de logement, d'emploi au sein même de la Ville, de stationnement, d'aménagement de la ville et participent activement au Conseil de vie sociale des établissements spécialisés de la Commune.

Les élus communistes

Pour une ville accessible à tous

Les personnes en situation de handicap sont des citoyens qui devraient pouvoir vivre en autonomie et s'intégrer en fonction de leurs capacités en milieu ordinaire. Seulement elles se trouvent confrontées à des difficultés de tous ordres. Le handicap se surajoute aux difficultés économiques et sociales vécues par certaines personnes et les amplifie. Aujourd'hui, la société actuelle va à l'inverse de la prise en compte des difficultés.

Les élus communistes estiment que ce qui élève la vie des personnes en situation de handicap, élève le niveau de la société

toute entière. Cela suppose des choix politiques, économiques, donnant la priorité aux hommes et aux femmes, affirmant le principe que la société ne doit souffrir d'aucune discrimination, d'aucune domination, quelle que soit leur situation. L'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens (aux soins, à l'éducation, à la formation, à l'emploi, à la garantie d'un minimum de ressources adaptées à l'intégration sociale) doit être assuré aux personnes handicapées, du mineur à l'adulte. Le « droit à la Ville » implique des mesures concrètes, des moyens techniques

et financiers permettant l'accessibilité des personnes handicapées : aux bâtiments publics, aux logements, aux transports collectifs, à la culture, aux loisirs, au tourisme, aux sports, à la vie citoyenne.

Il en est ainsi au niveau de « Nantes Métropole » : la communauté urbaine doit contribuer par une adaptation de la voirie, des aménagements urbains à répondre à cette exigence. C'est pourquoi les élus communistes considèrent que cela doit passer par des moyens budgétaires conséquents.



Les élus verts

Handicaps et solidarité

Les formes de handicap sont très nombreuses. Au total, le nombre de personnes handicapées est estimé entre 12 et 15 % de la population. Or, dans la vie quotidienne, les difficultés que rencontrent les personnes handicapées sont nombreuses, et les ressources dont elles disposent pour vivre sont souvent dérisoires. Cette situation est réellement insupportable. L'objectif des Verts est d'aboutir à une intégration réelle dans la vie économique, sociale, culturelle et politique. Quant à l'accueil des enfants et adolescents souffrant d'un handicap, il est en France trop souvent une source de difficultés quasi-insurmontables pour les familles.

Une nouvelle crèche municipale va voir

le jour à Port-au-Blé : que ses équipements permettent aux personnels et aux parents handicapés d'y accéder participe de la simple mise en pratique de la législation en vigueur.

En revanche, y prévoir l'accueil de très jeunes enfants handicapés en même temps que des enfants valides, à l'aide de structures adaptées et de personnel qualifié, traduirait une volonté de veiller à l'intégration des personnes handicapées dès leur plus jeune âge, et viendrait enrichir l'action déjà entreprise, dans les écoles et les centres spécialisés, pour que tout enfant puisse s'épanouir au contact des autres.

Dans le cadre de la rénovation du théâtre de Rezé, il sera désormais possible aux

personnes handicapées non seulement d'accéder plus facilement à ce lieu culturel public, mais également d'être accueillies dans les rangs des spectateurs à des places réservées et adaptées. Ce type d'initiative doit être poursuivi. Dans le cadre des modes de déplacement, il faut que la communauté urbaine conserve un niveau de budgétisation suffisant pour poursuivre l'amélioration des trottoirs et des aménagements spécifiques.

Au delà de l'intervention publique, les habitants doivent par exemple veiller à ne pas encombrer les trottoirs, ce qui rend malaisé le déplacement urbain, laisser libres les places réservées..., en un mot, avoir un comportement civique et solidaire.

Les élus de l'Opposition

Personnes handicapées : mêmes droits, mêmes chances

La loi de 1975 (loi WEIL) fût depuis 25 ans le socle de la politique en direction du handicap en créant l'Allocation aux adultes handicapés. 2003, l'année européenne des personnes handicapées, a été l'occasion d'une forte mobilisation de tous les acteurs nationaux et locaux. Saluée aujourd'hui par les Associations, le projet de loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées est fondée sur le principe de non-discrimination. Il s'agit de passer d'une logique de protection à une logique d'intégration pour aboutir enfin à une situation de droit commun.

Trois fondements à l'action en faveur des personnes handicapées :

1- La création d'une véritable prestation de compensation des conséquences du Handicap. Elle est le cœur de la réforme. 850 millions d'euros supplémentaires par an y sera consacré. Les objectifs

sont d'améliorer l'accompagnement humain de la vie à domicile. De réduire le coût des aides techniques, d'aménager et d'adapter les logements des personnes handicapées, de compléter les dispositifs d'accueil en établissement et de prendre en compte les surcoûts liés à la vie quotidienne des personnes handicapées.

2- Faciliter l'accessibilité des personnes handicapées ; Sont concernés les « Plans de Déplacements Urbains », les transports collectifs qui devront être rendus accessibles dans un délai de 6 ans. Les établissements recevant du public devront progressivement être aménagés. Toutes les constructions neuves seront rendues réellement accessibles grâce à des moyens de contrôle et de sanctions adaptés. Cette obligation sera progressivement étendue aux bâtiments existants. A l'école, tous les enfants doivent pouvoir accéder à une scolarisation, en fréquentant, autant que possible,

l'école la plus proche du domicile. Dans la vie active, les partenaires sociaux organiseront des négociations interprofessionnelles pour encourager l'insertion des travailleurs handicapés. Les entreprises soumises à l'obligation d'embauche de personnes handicapées y seront fortement incitées et les postes de travail seront davantage adaptés. Un fonds d'insertion sera créé pour les trois fonctions publiques (Etat, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière).

3 - Simplifier les procédures administratives pour les personnes handicapées. La création des « maisons départementales des personnes handicapées » procurera trois avantages : apporter plus de proximité, une meilleure information grâce à la mise en place d'un guichet unique et la mise en place d'une véritable évaluation des besoins et de plans d'aide personnalisés. La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, assurera l'égalité de traitement des personnes handicapées sur l'ensemble du territoire. La concertation à été au cœur du dispositif de la loi à venir. En cela déjà elle est la réponse attendue par les personnes handicapées qui ne demandent pas à être à l'honneur mais qui attendent seulement des réponses concrètes à ce que la cité leur soit accessible.

L'équipe municipale vous invite à vous exprimer sur le thème abordé dans la bande dessinée ci-contre (animation de la ville, Rezé les couleurs, etc.) ou sur tout autre sujet de votre choix.

Cette page vous est réservée

Les questions et réflexions que vous nous adresserez feront l'objet d'une réponse individuelle par courrier. A vos crayons ! Et n'oubliez pas de mentionner votre adresse pour qu'une réponse puisse vous parvenir.

Courrier à adresser à
M. le Maire, hôtel de ville,
service communication, BP 159,
44403 Rezé cedex. Votre courrier
peut également être adressé par
mél : lemaire@mairie-reze.fr



1 - " Rezé les Couleurs " - Samedi 19 et dimanche 20 juin 2004.

2 - Samedi soir 19 juin entre la Place des Martyrs et la Place Sémard.

Les beaux jours côté Bonheur!

**EQUIPEMENT
DE LA PERSONNE**
AMERICAN JEAN'S
ATOUC CADEAUX
BRICE
DARJEELING
DIPAKI
J.RIU Prêt à porter
LAURENT CERRER
MARC ORIAN Bijouterie
MAROQUINERIE ALOIA
MIM Prêt à porter
M&S MODE Prêt à porter
PHILDAR Prêt à porter
SAN MARINA

SANTE / BEAUTE
ELITE COIFFURE
LA GENERALE D'OPTIQUE
MANÈGE À BIJOUX
NOCIBÉ Parfumerie
PARAPHARMACIE E.LECLERC
PHARMACIE
STAR INTERNATIONAL Coiffure
YVES ROCHER

CULTURE / LOISIRS
COURIR
ESPACE CULTUREL
ESPACE ENFANTS DECOUVERTE
LECLERC VOYAGES (Lic. 044960002)
MAG PRESSE
MANEGE ENFANTS
SFR Téléphonie

DECO / MAISON
ENCADRIM
BLINEAU FLEURS

SERVICES
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE
ESPACE DAZIBAO
MISTER MINIT
PHOTOJET
RAPID'COUTURE
TOP NET Pressing

RESTAURATION
BRIOCHE DOREE
FLUNCH
L'ATELIER DU CHOCOLAT
LA REZEENNE
PIZZERIA-GRILL L'ARLEQUIN
L'ARMOIRE A PAINS

HYPERMARCHÉ E.LECLERC

Agence:
Paul Fréau - 02 47 88 32 10

 **Atout Sud**

Ça bouge au Sud !



1700 PLACES
dont 1200 couvertes



C. Cial. REZÉ 

ROUTE DE PORNIC

Lignes de Bus Directes n°36 et n°38

Tél. 02 51 70 70 70
www.e-leclerc.com